

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 90 (2002)

Artikel: L'éperon barré de Châtel d'Arruffens : (Montricher, Canton de Vaud) :
âge du Bronze et Bas-Empire : (fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1973)
Autor: David-Elbiali, Mireille / Paunier, Daniel / Geiser, Anne
Kapitel: 3: Le mobilier archéologique du Bas-Empire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Le mobilier archéologique du Bas-Empire

Remarque préliminaire

Le matériel d'époque romaine étant généralement bien classifié et étudié, nous limiterons notre analyse à l'essentiel, en adoptant les typologies généralement admises. Dans le catalogue, nous avons volontairement limité le nombre des parallèles aux sites de référence les plus significatifs, géographiquement et chronologiquement.

La céramique

Comme l'indiquent les découvertes comparatives figurant dans le catalogue, l'ensemble du matériel est caractéristique du IV^e et du début du V^e siècle. Les sites de Genève (450-500 ap. J.-C.), de Sion-Sous-le Scex (450-500 ap. J.-C.) et du Vallon-des-Vaux offrent les meilleurs parallèles¹. On notera l'absence de sigillée de l'Argonne, rare en Suisse occidentale, de sigillée ou de lampes africaines, de céramique à glaçure plombifère, bien représentée à Sion, attestée à Genève et à Yverdon, ou encore celle d'amphores originaires d'Afrique du Nord ou de Méditerranée orientale. Les importations régionales sont illustrées par la céramique à revêtement argileux, la pierre ollaire, originaire du massif alpin, et les dérivées de sigillées paléochrétiennes, issues d'ateliers de la vallée du Rhône, entre Marseille et Valence, si ce n'est encore plus au nord. Cruches et gobelets sont l'exception; ces derniers sont sans doute remplacés par des bols et des gobelets en verre, voire en bois. La présence de mortiers, comme l'aspect général du vaisselier, témoignent à la fois d'une certaine aisance des habitants et de la pérennité des goûts culinaires inspirés du monde méditerranéen.

La céramique à revêtement argileux

La vaisselle de table

Les caractéristiques techniques

La qualité de l'ensemble de la céramique est assez médiocre; le vernis, rouge orangé à brun rouge foncé, est mat, peu adhérent et ne subsiste le plus souvent qu'à l'état de traces. La pâte, beige rosé, est fine et savonneuse. Les décors sont rares et présentent soit des sillons parallèles [pl. 45,582-583.585] soit des guillochis [pl. 45,581.583-584].

Les formes

Les formes hautes, qui se limitent à une cruche ou amphorette [pl. 45,576] et à quelques gobelets [pl. 45,577-579], sont rares. Les coupes, en particulier les exemples carénés, constituent l'essentiel de la vaisselle de table. On relèvera qu'aucun gobelet ou pichet ovoïde à haut col, type fréquent, par exemple, à Genève², n'est attesté jusqu'ici sur le site. La cruche (ou amphorette) [pl. 45,576] est malheureusement trop incomplète pour permettre une identification sûre. Le fond de gobelet [pl. 45,577] s'apparente à la forme 65 de la typologie de Portout; il s'agit de récipients ovoïdes à base étroite qui connaissent une large diffusion, de la Méditerranée au Rhin, au IV^e siècle ap. J.-C. Les bols Lamboglia 1/3 sont bien attestés. Ils appartiennent au répertoire des formes caractéristiques du IV^e et du début du V^e siècle, particulièrement bien représentées dans le Midi et la vallée du Rhône, mais également en Savoie et sur l'ensemble du Plateau suisse. Le N° [pl. 46,592] est proche du type Chenet 314 de la sigillée argonnaise; abondamment produite dans l'atelier de Portout, en Savoie, mais sans doute également dans des ateliers régionaux à découvrir, cette forme est attestée, notamment, à Aime, Thonon, Yverdon et Genève. La lèvre triangulaire [pl. 46,593] est caractéristique de l'époque romaine tardive. La coupe [pl. 46,596], proche du type Lamboglia 33, trouve des parallèles dans une aire de diffusion voisine de Châtel d'Arruffens, en particulier à Portout et à Genève. Les fragments [pl. 46,597-600] font également partie du répertoire des formes régionales propres aux IV^e et V^e siècles. Avec plus de 43%, la vaisselle à revêtement argileux représente la plus grande part de la céramique mise au jour sur le site.

Nous avons regroupé en fin de série, trois des tessons de céramique à pâte sableuse [pl. 46,601-603], beige à brun rouge, sans vernis apparent, mais dont la morphologie renvoie à des formes de la céramique à revêtement argileux.

Les mortiers

Les caractéristiques techniques

Tous les mortiers, qui comportent un semis interne de gros grains de quartz, appartiennent au groupe de la céramique à revêtement argileux; la pâte et le vernis (ce dernier, là aussi, rare, mat et peu adhérent) ne diffèrent en rien de ceux des autres formes.

N° du catalogue	Forme de la vaisselle de table	Fond	Panse	Bord	Total
576	Amphorette-cruche	1			1
577-579	Gobelet	2		1	3
580	Coupe			1	1
581-590	Coupe Lamboglia 1/3	5	1	4	10
591	Coupe			1	1
592	Coupe « Chenet 314 »			1	1
593	Coupe			1	1
594	Coupe			1	1
595	Ecuelle			1	1
596	Coupe Lamboglia 33			1	1
597-600	Coupe carénée			4	4
<i>non illustrés</i>	Tessons atypiques	15	123	16	154
601- 603	Sans vernis			3	3
Totaux		23	124	35	182
N° du catalogue	Forme des mortiers	Fond	Panse	Bord	Total
604, 606, 608	Collerette horizontale			2	2
605	Collerette en bourrelet			2	2
607	Fond	1			1
<i>non illustrés</i>	Tessons atypiques	1	4	2	7
Totaux		2	4	6	12
Totaux pour l'ensemble de la céramique à revêtement argileux		25	128	41	194

Fig. 87. Nombre de vestiges, par forme et segment typologique, de la céramique à revêtement argileux.

Les formes

Là encore, les collerettes, souvent concaves [pl. 47,606.608], ou repliées obliquement vers l'intérieur [pl. 47,605], sont caractéristiques des productions tardo-romaines régionales.

D'une manière générale, la céramique à revêtement argileux de Châtel d'Arruffens constitue un ensemble homogène du IV^e et du début du V^e siècle ap. J.-C., proche des découvertes du Plateau suisse, de la Savoie, de la vallée du Rhône et du Midi. Seule une très mauvaise qualité, due peut-être aux conditions d'enfouissement, la distingue des autres productions. Faute d'analyses minéralogiques et chimiques de la composition des pâtes, l'atelier, ou les ateliers d'origine, probablement régionaux, restent inconnus.

Statistiques

Le tableau de la figure 87 présente le nombre de vestiges attribuables à la céramique à revêtement argileux, respectivement la vaisselle de table et les mortiers.

La céramique dérivée des sigillées paléochrétiennes

Les caractéristiques techniques

Tant par la texture de la pâte que par les formes, cette céra-

N° du catalogue	Forme	Fond	Panse	Bord	Total
609	Assiette Rigoir 4 b			1	1
610, 611	Bol Rigoir 6			2	2
612	Bol à pied annulaire	1			1
<i>non illustrés</i>	Tessons atypiques		4	4	8
<i>non illustré</i>	Bol Rigoir 3			1	1
<i>non illustré</i>	Bol Rigoir 18		1		1
Totaux		1	5	8	14

Fig. 88. Nombre de vestiges, par forme et segment typologique, de la céramique dérivée des sigillées paléochrétiennes.

mique peut se rattacher au groupe des sigillées «grises paléochrétiennes» produites dans la vallée du Rhône (un atelier est connu à Saint-Péray, près de Valence), qui n'apparaissent guère dans nos régions avant la fin du IV^e et le début du V^e siècle, et qui perdurent jusqu'au VI^e siècle au moins. La pâte est fine, légèrement savonneuse, de couleur gris clair, parfois légèrement bleutée ou verdâtre. Toutes traces d'engobe ont disparu, sauf sur le N° [pl. 47,612]. Seul le N° [pl. 47,610] présente un décor sous forme de guillochis. On remarquera, en raison, peut-être, de la fragmentation des pièces, l'absence totale de décors au poinçon qui caractérisent d'ordinaire ces productions, en particulier les bols Rigoir 6 et 18.

Les formes

Tous les récipients appartiennent à la vaisselle de table, à l'exclusion de cruches, de pots à bec verseur, par exemple, caractéristiques du VI^e siècle. Rare (3,1% de l'ensemble), ce matériel a sans doute été importé d'un atelier régional à découvrir.

Statistiques

Le tableau de la figure 88 présente le nombre de vestiges attribuables à la céramique dérivée des sigillées paléochrétiennes.

N° du catalogue	Forme	Fond	Panse	Bord	Total
613-618	Pot à col concave			6	6
619	Pot	1			1
620	Pot ou cruche (?)	1			1
621-623	Pot à fond profilé d'une gorge externe	3	1		3
623-626	Pot à pied légèrement annulaire	4			4
627-633	Pot, terrine ou marmite à lèvres arrondies			7	7
634	Coupe ou terrine à lèvres arrondies			1	1
<i>non illustrés</i>	Tessons atypiques	6	131	13	150
	Totaux	15	131	27	173

Fig. 89. Nombre de vestiges, par forme et segment typologique, de la céramique à pâte sombre et grossière.

La céramique à pâte sombre, grossière

Les caractéristiques techniques

Cette céramique se caractérise par une pâte dure et rugueuse, contenant un abondant dégraissant sableux, et des nuances de gris plus ou moins foncé.

Les formes

Les formes hautes, en particulier les pots à col cintré que l'on rencontre pendant tout l'Empire, sont majoritaires. De nombreuses jattes présentent le même profil. Il faut relever l'absence de *dolia*, d'écuellés et de poêlons. Comme pour les mortiers, la céramique à pâte grise grossière de Châtel d'Arruffens offre de nombreuses similitudes morphologiques avec le matériel tardif régional, en particulier celui d'Yverdon ou de Genève. Avec la céramique à revêtement argileux, elle représente une part importante (près de 40%) de la vaisselle consommée sur le site.

Statistiques

Le tableau de la figure 89 présente le nombre de vestiges attribuables à la céramique à pâte sombre, grossière.

La pierre ollaire

Les caractéristiques techniques

À l'exception du N° [pl. 50,635], toutes les pièces, travaillées au tour, sont soigneusement polies, y compris sous le fond. Le décor se limite essentiellement à des cordons lisses, en relief, simples [pl. 50,639] ou doubles [pl. 50,640], et à des sillons parallèles, parfois groupés [pl. 50,636-637]. La suie, visible sur la plupart des fragments, indique un usage préférentiel comme marmite.

Les formes

Une seule forme est attestée sur notre site : le pot cylindrique. Il faut noter l'absence de formes basses, présentes à Martigny, à Yverdon³, dans le nord-est de la Suisse ou en Allemagne. Le N° [pl. 50,635] trouve des parallèles à Vindonissa, où ce type est bien attesté. Le pot [pl. 50,636] appartient à une forme bien représentée au Bas-Empire, en particulier sur les sites du Plateau suisse et du Valais. Comme les précédentes, cette classe de matériel, produite dans les Alpes, présente un caractère homogène et trouve de nombreuses correspondances régionales. Seule une étude pétrographique approfondie permettrait de fixer avec précision l'origine de chaque récipient.

Céramique à revêtement argileux	194	43,5 %
Céramique grise grossière	173	38,8 %
Céramique "paléochrétienne"	14	3,1 %
Pierre ollaire	65	14,6 %
Total	446	100,0%

Fig. 90. Nombre total de vestiges en pierre ollaire et dans les différents types de céramique, et pourcentages respectifs.

Statistiques générales : la céramique et la pierre ollaire

Le tableau de la figure 90 présente le nombre total de vestiges en pierre ollaire et dans les différents types de pâte céramique, ainsi que les pourcentages respectifs pour chaque classe.

Le verre

À l'exception d'une dizaine de fragments de bols côtelés soufflés dans un moule, une forme caractéristique du I^{er} s. qui disparaît dès le premier quart du II^e s. [pl. 51,646] et trois fragments de bouteilles carrées (non illustrés), fréquentes aux II^e et III^e s., la majeure partie des tessons de verre identifiables appartiennent aux bols hémisphériques Isings 96, et aux gobelets tronconiques Isings 106; ces deux types se caractérisent par un bord légèrement replié, puis coupé, et un fond apode plus ou moins rentrant; il n'est pas impossible que certains bords puissent appartenir à de hauts gobelets tronconiques, à pied replié ou annulaire (Isings 109)⁴, même si le type n'est guère fréquent en Suisse occidentale. Toutes ces formes se rencontrent le plus souvent de la fin du III^e à la fin du IV^e siècle, voire jusqu'au début du V^e siècle⁵; quelques fragments de parois (non illustrés), comportent un décor de dépressions pouvant appartenir aux types Isings 106 c, une variante de nos deux formes principales, ainsi qu'à des coupes hémisphériques Isings 117, fréquentes dans des contextes tardifs⁶. Le verre, transparent, comprend de nombreuses bulles et beaucoup de filandres; sa couleur varie du blanc jaunâtre au brun, en passant par des teintes vert jaune; quelques pièces sont incolores, teintées de bleu très clair (inv. 54 et 55, non illustrés). En raison de la forte fragmentation des récipients, (les parois sont très minces), il n'est pas toujours possible (sauf, parfois, grâce à la couleur) de rapprocher les tessons ou d'attribuer chaque bord ou chaque fond à l'un ou à l'autre des deux types prépondérants pour lesquels les parallèles sont nombreux : Isings 96⁷ et Isings 106⁸. On peut noter la présence de quatre bracelets en verre noir, opaque, imitant probablement le jais, de section semi-circulaire⁹, et une soixantaine de perles,

en verre opaque ou translucide, de dimensions variables et de diverses couleurs, de forme annulaire ou cylindrique : un type de parure fréquent dans les nécropoles du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge¹⁰. Quelques pièces, trop fragmentaires, n'ont pas été illustrées, comme des perles noires, ou bleu foncé, avec un décor de lignes onduées blanches à blanc beige¹¹.

L'activité de verriers pourrait être attestée sur le site par la présence de scories de verre, de fragments et de gouttes de verre fondu, ainsi que celle d'un morceau de verre brut, bleu foncé, destiné à la refonte ou à la taille de tesselles de mosaïques ou en cours de refonte ; les formes des récipients recyclés (anse, pied, goulot) se laissent parfois deviner. Si l'on peut exclure la fabrication de verre brut sur place à partir de matières premières, faute de sable, on pourrait admettre l'existence de fours de verriers, structures semi-enterrées généralement très simples, où l'on déposait un creuset en terre cuite pour faire fondre le verre brut, à moins que nos pièces n'aient été fondues accidentellement. À défaut de preuves dirimantes, il est impossible de trancher.

Le bronze

Nous avons regroupé sous cette rubrique tous les objets réalisés à partir d'un alliage à base de cuivre, même si un autre élément que l'étain (par exemple le zinc) a pu être mis en œuvre : seules des analyses de laboratoire permettraient une distinction sûre entre le bronze, par exemple, d'un prix élevé en raison de la valeur de l'étain, et le laiton, largement utilisé à l'époque romaine, notamment pour la frappe monétaire des sesterces et des *dupondii* ou pour la fabrication de vaisselle de table ou culinaire¹². Des fragments de bronze fondu, ainsi que des scories, pourraient laisser penser que certaines pièces ont été moulées sur place à partir de lingots ou d'objets récupérés pour la refonte. Mais en l'absence de structures ou d'outillage caractéristiques, de moules ou de pièces en cours de fabrication, la prudence s'impose : la fonte pourrait s'avérer simplement accidentelle.

Les fibules (auxquelles il faut ajouter une forme en fer, voir *infra*, N° [pl. 62,851]), comprennent deux exemplaires ; l'un, en forme de rouelle à six rayons [pl. 53,675] (la roue est l'attribut du dieu celtique Taranis), se rencontre surtout aux II^e-III^e siècles, mais sa persistance au IV^e siècle ne saurait étonner ; au lieu d'être attaché par une charnière, l'ardillon est ici simplement fixé par enroulement (il s'agit peut-être d'une réparation) et le décor émaillé, utilisé généralement pour ce type d'agrafe, fait défaut ; l'autre, en forme d'oméga [pl. 53,676] à ardillon libre, qui relève d'un type indigène, simple, bon marché et populaire, perdure, avec des variantes diverses, pendant toute l'époque romaine ; bien attesté aux IV^e et V^e siècles, il est encore présent au Haut Moyen Âge¹³. On peut noter, avec la prudence qu'impose la modestie des surfaces fouillées, l'absence de fibules en arbalète ou cruciformes. La rouelle à appendices latéraux [pl. 53,677] a été utilisée, comme l'atteste un anneau de fer encore en place, comme pendentif. Les bracelets [pl. 53,678-683], le plus souvent en tôle de bronze, dont le jonc comporte toujours un décor, et les bagues [pl. 53,684-690], par la simplicité de leur forme et la nature de leur décor incisé (chevrons,

lignes brisées, cercles concentriques, points), appartiennent à l'évidence, comme les parallèles cités dans le catalogue le montrent, au répertoire du Bas-Empire. Il en va de même pour les garnitures de ceintures (plaque ajourée [pl. 53,667], boucle [pl. 53,668] mordants [pl. 53,669.670], appliques [pl. 53,672-673] ou passant [pl. 53,674]), le plus souvent attribués à l'équipement militaire et souvent associés, particulièrement en contexte funéraire, à des fibules cruciformes servant à fixer le *paludamentum*. Au IV^e et au début du V^e siècle, *cingulum* richement orné et fibules cruciformes constituent à l'évidence des marqueurs sociaux pour la classe des militaires et des fonctionnaires de haut rang. Quant aux décors gravés ou incisés («*Kerbschnittbronzen*»), on aurait tort de croire qu'ils appartiennent exclusivement au monde germanique : leur forte occurrence en Rhénanie ou en Gaule septentrionale n'est due qu'à des recherches particulièrement intenses dans ces régions ; des découvertes similaires sont connues, notamment, dans le Midi de la Gaule¹⁴. La boucle de ceinturon [pl. 53,668] illustre une variante simplifiée du type à décor zoomorphe (canard, chien), caractéristique du Bas-Empire¹⁵. Les pendants (ou mordants) de ceinturon en forme d'amphore, avec [pl. 53,669] ou sans anses [pl. 53,670], de type «germanique», sont également bien représentés en Gaule méridionale, et attestés en Grande-Bretagne¹⁶. On relèvera avec intérêt qu'un type de plaque ajourée proche du N° [pl. 53,667] de notre catalogue était associé à neuf appliques, apparentées au N° [pl. 53,672], sur un ceinturon militaire du début du V^e siècle mis au jour en Bavière, à Altenstadt¹⁷. Plusieurs appliques [pl. 54,692-694] étaient destinées à orner des éléments de cuir ou de bois, à l'exemple du N° [pl. 54,692], identifiée comme pièce de harnais ou de ceinturon. La vaisselle de bronze est représentée par trois fragments [pl. 54,718-720], trop petits pour autoriser une identification morphologique fiable. Le pendentif [pl. 54,722], qui a été découpé secondairement, pourrait faire partie, lui aussi, de l'équipement militaire, qu'il s'agisse d'un harnais ou d'une pièce d'uniforme¹⁸. Le tranchet en forme de *falx arboraria* [pl. 54,723], très fragile, pose la question de sa valeur, fonctionnelle ou symbolique ; si l'exemplaire en fer [pl. 57,741] a pu être utilisé par un potier ou un cordonnier, celui en bronze ne pourrait être qu'une amulette ou un *ex-voto* en miniature, renvoyant, peut-être, à une divinité agraire. L'anse torsadée [pl. 54,696] équipait probablement un seau ou un chaudron. Quant à la lampe à huile ou à suif [pl. 55,725], à réservoir ouvert, en forme de coupelle circulaire, elle était destinée à être suspendue à l'aide de son anse verticale à double crochet, pour autant que cette dernière, pour des raisons d'équilibre, trouve un appui postérieur ; son ornementation, elle aussi, est caractéristique du Bas-Empire. Ce type de luminaire, attesté aux IV^e-V^e siècles, voire plus tard encore, est fabriqué le plus souvent en fer et ne comprend qu'un seul crochet (voir *infra* [pl. 63,884]). Pour le reste, le mobilier, trop fragmentaire pour permettre, sauf exceptions (clavette ou rivet [pl. 54,710] ; clou [pl. 54,711]), une identification sûre, est néanmoins présenté à titre documentaire.

Le fer

La présence de scories, peu abondantes, il est vrai, disséminées sur l'ensemble du site et sans relation avec des structures spécifiques, laisse penser à l'existence d'activités sidérurgiques, comme la forge et la réduction : si la présence de minerais de fer reste incertaine, des calcaires roux du Valanginien sont attestés à proximité de Châtel et des pisolithes ont été observés sur le site même¹⁹. Il faut relever l'absence, parmi l'outillage, des pinces, tenailles ou marteaux spécifiques au travail du forgeron, mais une fois encore, la modestie des surfaces explorées ne peut qu'inciter à la prudence. En raison de leur état de conservation, nous avons dû renoncer à identifier un certain nombre de pièces : quels critères invoquer, en effet, pour distinguer à coup sûr une fiche, un clou dépourvu de tête, un poinçon ou un élément de grill ? L'acharnement à rechercher des parallèles à tout prix ne pourrait conduire qu'à l'erreur ou à l'aberration...

Le travail du cuir est attesté par des tranchets [pl. 56,726; 57,741], des marque-points [pl. 57,738-739] et des alènes [pl. 61, 816-818], celui du métal par un martelet à pointe et à tranchant, des alènes, des burins et des poinçons [pl. 58,751], le travail du bois par un foret [pl. 59,777], de nombreux clous [pl. 61,821 et *seq.*] et une agrafe [pl. 60,804]. Aucun outil ne saurait se rapporter à une activité agricole, peu probable, d'ailleurs, sur le site en raison de l'altitude. Relevons la présence d'une branche de compas [pl. 62,864], d'un style à écrire [pl. 59,776], de nombreux couteaux à soie [pl. 57,729-737] et celle d'un gros crochet de construction, destiné à assembler ou à suspendre de lourdes pièces [pl. 56,728]; les pièces d'habillement et de parure ne sont représentées que par une fibule penannulaire à ardillon libre [pl. 62,851], d'un type très fruste, et une boucle de ceinturon [pl. 62,852], qui pourrait appartenir, elle aussi, à l'équipement d'un soldat. Une présence militaire, ou paramilitaire (à moins qu'il ne s'agisse que de chasseurs!), est attestée par des armes, essentiellement des pointes de flèches, à douille, plus rarement à soie, de section plate, quadrangulaire ou triangulaire [pl. 58,742-748], utilisées par les archers romains depuis la République²⁰ et qui n'ont guère connu d'évolution morphologique au cours des siècles; elles sont fréquentes au Bas-Empire, notamment sur les sites de hauteur. On peut relever l'absence de lances, de javelots ou de projectiles de catapultes, comme celle de pointes à barbelures, une innovation particulièrement meurtrière du Bas-Empire²¹. Enfin, l'éclairage est attesté par une lampe à huile ou à suif en fer [pl. 63,884], à réservoir circulaire ouvert et anse verticale, propre à assurer la suspension, bien connue au Bas-Empire, parfois identifiée à tort comme cuillère ou comme louche, un type encore utilisée à l'époque moderne dans certaines régions d'Europe méridionale²²; dans le Midi de la France, il pourrait être l'ancêtre du «caleu» provençal²³. Dans l'Antiquité, la forme usuelle (coupelle avec large bec) correspond au type XXIV c de Loeschcke.

Le plomb

À part quelques fragments non identifiables, on peut signaler la présence d'une fusaiole en plomb [pl. 63,885].

La tabletterie

Un seul objet en os nous est parvenu. Il s'agit d'une fusaiole [pl. 63,886], ornée, sur ses deux faces, d'ocelles et de lignes concentriques, un décor fréquent au Bas-Empire²⁴.

La pierre

Deux fragments de meules rotatives ont été identifiés [pl. 64, 887 et non dessiné].

Notes

¹ Schucany *et alii* 1999, A6, pl. 12-13; B8, pl. 34-35; Haldimann 1989.

² Paunier 1981, N° 338-342 et 352-355.

³ Steiner et Menna 2000, vol. I, 95, fig. 61, N° 2.

⁴ Rütli 1991, AR 70-73.

⁵ Martin Pruvot, in Steiner et Menna 2000, vol. I, 97.

⁶ Rütli 1991, AR 59.2; Martin Pruvot 1995, fig. 1, N° 7.

⁷ Rütli 1988, N° 866-867; id. 1991, AR 60 et N° 1279-1319; Bonnet 1997, AV. V. 64; Martin Pruvot, in Steiner et Menna 2000, vol. II, T 174, 3 et 191, 2; Goethert-Polaschek 1977, type 49 a; Vanderhoeven 1961, pl. 23, N° 4; Keller 1971, 136, fig. 38, N° 9; Fellmann-Brogli *et alii* 1992, Tf. 17/G312, 2; 18/G317, 6.

⁸ Rütli 1988, N° 868-870; Id. 1991, AR 66 et N° 1411-1414; Martin Pruvot, in Steiner et Menna 2000, vol. II, T 17, 1; 19, 1 et 244, 1; Goethert-Polaschek 1977, type 53 a; Vanderhoeven 1961, pl. 22, N° 8; Keller 1971, 136, fig. 38, N° 9.

⁹ Steiner et Menna 2000, vol. I, 115; vol. II, pl. 34, T 295, 1; Pernon 1990, 80, fig. 30.

¹⁰ Steiner et Menna 2000, vol. I, 118.

¹¹ Martin 1976, vol. I A, 31, fig. 13, N° 8; Steiner et Menna 2000, vol. I, 118-120; vol. II, pl. 44 a.

¹² Paunier et Amstad 1984, 11-13.

¹³ Reich 1996, 113, pl. 16, tombe 40, appartenant à un sujet féminin.

¹⁴ Feugère 1993, 251 et 253.

¹⁵ Cf. exemples publiés par Feugère 1993, 252 (Algérie) et 253 (N° 8 : Hérault).

¹⁶ Bishop et Coulston 1989, 67, N° 4.

¹⁷ Feugère 1993, 251.

¹⁸ Oldenstein 1976, 127.

¹⁹ Serneels 1993, 127; voir aussi *supra*, p. 45.

²⁰ Bishop et Coulston 1989, 16, N° 12.

²¹ Feugère 1993, 236.

²² Schaltenbrand Obrecht 1991, 174.

²³ Boixadera *et alii* 1987, 110.

²⁴ Steiner et Menna 2000, vol. I, 176, fig. 139.

Annexe C :

catalogue du mobilier du Bas-Empire

Introduction au catalogue

Le catalogue est conçu de la manière suivante :

- la première colonne renvoie au dessin de l'objet (N° de la planche et de l'objet), (N.D.) signifie qu'il n'a pas été dessiné;
- la deuxième colonne fournit une description de l'objet;
- la troisième colonne correspond au N° d'inventaire, manquant dans de rares cas.

Le regroupement est fait par matière.

I. CÉRAMIQUE

1. La céramique à revêtement argileux

A. Vaisselle de table

pl. 45,576	Pied de cruche ou d'amphorette. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; traces de vernis brun orangé, mat, à l'extérieur seulement. HUSSONG et CUEPPERS 1972, pl. 11, N° 53.	1117
pl. 45,577	Fond de gobelet à pied annulaire. Pâte beige, fine, savonneuse; traces de vernis brun rouge foncé, à l'extérieur et à l'intérieur. Cf. PAUNIER 1981, N° 326-342; PERNON 1990, type 65.	910
pl. 45,578	Fragment d'un fond de gobelet ou de pot. Pâte beige orangé, fine; traces de glaçure brun jaune, à l'intérieur seulement.	912
pl. 45,579	Fragment de gobelet avec lèvre à double bourrelet. Pâte beige, fine, savonneuse; traces de vernis brun rouge, mat, à l'intérieur et à l'extérieur. Cf. PERNON 1990, type 61.	1530
pl. 45,580	Coupe à lèvre de section triangulaire. Pâte beige, fine, savonneuse; vernis brun rouge foncé, mat, à l'intérieur et à l'extérieur.	1757
pl. 45,581	Coupe carénée, Lamboglia 1/3, avec lèvre arrondie et pied annulaire bas. Pâte beige orangé, fine; traces de vernis brun-rouge à brun orangé, mat, peu adhérent. Décor guilloché. PAUNIER 1981, p. 354, N° 398; ROTH-RUBI 1980, pl. 3, N° 36 (forme 8); PERNON 1990, type 37 a; SCHUCANY <i>et alii</i> 1999, pl. 12, N° 13 : Genève, 450-500 ap. J.-C.	173
pl. 45,582	Coupe carénée, comme le N° 581. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; vernis brun rouge, mat, peu adhérent. Décor de 3 sillons sur la carène, cf. PERNON 1990, type 39.	199
pl. 45,583	Fragment de coupe carénée, comme le N° 581. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; vernis brun orangé, mat, peu adhérent. Décor de guillochis et de sillons.	242+1353
pl. 45,584	Coupe carénée, comme le N° 581. Pâte rose orangé, tendre, savonneuse, fine; vernis brun orangé, mat, peu adhérent. Décor guilloché. PAUNIER 1981, p. 353, N° 389; ROTH-RUBI 1980, pl. 2, N° 16 (forme 7); STEINER et MENNA 2000 I, p. 95, fig. 61, N° 2; PERNON 1990, type 37 a.	1118
pl. 45,585	Coupe carénée à rebord vertical, variante de Lamboglia 1/3, comme le N° 581. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; traces de vernis rouge orangé, mat, peu adhérent. Décor de 2 sillons. PAUNIER 1981, p. 354, N° 394 et 398. ROTH-RUBI 1980, pl. 3, N° 37 (variante de la forme 8); PERNON 1990, type 31.	244
pl. 45,586	Lèvre en amande d'une coupe carénée, Lamboglia 1/3. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; traces de vernis rouge orangé. PAUNIER 1981, p. 353, N° 386; SCHUCANY <i>et alii</i> 1999, pl. 12, N° 12: Genève, 450-500 ap. J.-C.	226
pl. 45,587	Lèvre arrondie d'une coupe carénée, Lamboglia 1/3. Pâte beige, fine, savonneuse; aucune trace apparente de vernis. PAUNIER 1981, pl. 44, N° 398.	234
pl. 45,588	Pied annulaire, probablement d'une coupe carénée, Lamboglia 1/3. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; traces de vernis brun orangé sur le pied. PAUNIER 1981, p. 353, N° 386; p. 354, N° 398. ROTH-RUBI 1980, pl. 2, N° 35; pl. 3, N° 36 (forme 8).	241

pl. 45,589	Pied annulaire, comme le N° 588. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; traces de vernis rouge orangé, mat, peu adhérent.	247
pl. 45,590	Pied annulaire, comme le N° 588. Pâte beige, fine, savonneuse, traces de vernis gris brun très foncé.	1611
pl. 46,591	Fragment de coupe à lèvres arrondie et à pied annulaire peu marqué. Pâte gris beige, fine, savonneuse; aucune trace apparente de vernis; cf. PERNON 1990, type 10.	962+956
pl. 46,592	Fragment de bol à marli retombant légèrement, Lamboglia 4/35, proche de Chenet 314, dont le bord est redressé en forme de bourrelet. Pâte beige, fine, savonneuse; aucune trace apparente de vernis. PAUNIER 1981, p. 351, N° 370; PERNON 1990, type 21.	1651
pl. 46,593	Fragment de coupe à lèvres triangulaire. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; sans vernis apparent. HUSSONG et CUEPPERS 1972, Trèves, pl. 15, N° 19. ROTH-RUBI 1980, pl. 3, N° 53 (forme 10).	948
pl. 46,594	Fragment de coupe à lèvres épaissie. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; traces de vernis.	1529
pl. 46,595	Fragment d'écuelle à bord arrondi et parois rectilignes. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; traces de vernis brun rouge, mat, peu adhérent; cf. PERNON 1990, type 9 a.	892
pl. 46,596	Fragment de coupe, proche de Lamboglia 33. Pâte beige orangé, savonneuse; sans trace apparente de vernis. Cf. PAUNIER 1981, p. 377, N° 408 et 798 (Mont-Musiège); STEINER et MENNA 2000 I, p. 95, fig. 61, N° 3; PERNON 1990, type 10.	949
pl. 46,597-600	Fragments de rebords de coupes carénées. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; sur les N° 26 et 27, traces de vernis brun orangé, mat, peu adhérent. PAUNIER 1981, p. 354, N° 400-405; PERNON 1990, type 31.	238, 677, 950, 955

Fragments à pâte sableuse, sans vernis apparent

pl. 46,601	Fragment d'une coupe légèrement carénée, à lèvres arrondie, déversée. Pâte brun rouge très dure, à gros dégraissant sableux, sans vernis apparent, cf. GARBSCH 1966, pl. 43, N° 6; cf. ROTH-RUBI 1980, pl. 3, N° 40 (variante de la forme 8); cf. ETTLINGER 1977, pl. 3, 22; pl. 4, N° 4 et 5; cf. SCHUCANY <i>et alii</i> 1999, pl. 10, N° 34: céramique «allobroge».	1594
pl. 46,602	Fragment de coupe à rebord épaissi. Pâte brune, dure, lissée, à gros dégraissant sableux; sans vernis apparent. Cf. ETTLINGER 1977, pl. 6, N° 9; cf. PAUNIER 1981, p. 355, N° 407-408; cf. DUBUIS <i>et alii</i> 1987, fig. 5, p. 162, N° 24; cf. PERNON 1990, type 10.	108
pl. 46,603	Bol à marli, comme le N° 592. Pâte beige, savonneuse, à dégraissant sableux.	420

B. Mortiers

pl. 47,604	Mortier à courte collerette horizontale et à pied annulaire. Pâte beige, fine, savonneuse, avec semis interne de gros grains de quartz; vernis gris brun à brun rouge, mat, peu adhérent, à l'extérieur, sous le marli et sur la partie interne supérieure. PAUNIER 1981, p. 364, N° 516 et 520; EGLOFF et FARJON 1983, pl. 44, N° 1-4; cf. ROTH-RUBI 1980, pl. 11, N° 228 (forme 41); SCHUCANY <i>et alii</i> 1999, pl. 13, N° 41: Genève, 450-500 ap. J.-C.	175
pl. 47,605	Fragment de mortier à courte collerette, repliée obliquement; variante de Lamboglia 24/25. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; semis interne de gros grains de quartz; traces de vernis brun rouge foncé. GARBSCH 1966, pl. 49, N° 3; ROTH-RUBI 1980, pl. 12, N° 235 (forme 42).	1650
pl. 47,606	Mortier à collerette en forme de bourrelet; rebord interne oblique. Pâte beige orangé, fine savonneuse; semis interne de gros grains de quartz; vernis brun rouge, mat, peu adhérent. BERSU 1964, pl. 18, N° 7; cf. GARBSCH 1966, pl. 48, N° 1; cf. ETTLINGER 1977, pl. 3, N° 16. Cf. ROTH-RUBI 1980, pl. 12, N° 234 (forme 42); PERNON 1990, type 15.	1004
pl. 47,607	Fond de mortier. Pâte beige, fine, savonneuse; semis interne de gros grains de quartz; sans vernis apparent. Décor guilloché. Cf. GARBSCH 1966, pl. 51, N° 15 (fond identique, <i>gelb grün glasierte Reibschale</i>); cf. ROTH-RUBI 1980, pl. 11, N° 227 (forme 41).	947
pl. 47,608	Fragment de mortier, à courte collerette; bord arrondi, peu développé. Pâte beige rosé, fine, savonneuse; semis interne de gros grains de quartz; sans trace apparente de vernis. ROTH-RUBI 1980, pl. 12, N° 233-234 (forme 42); SCHUCANY <i>et alii</i> 1999, pl. 13, N° 41: Genève, 450-500 AD.	129

2. Les dérivées de sigillées paléochrétiennes

pl. 47,609	Fragment d'assiette à lèvres bilobée, et à pied annulaire. Pâte gris clair, fine, savonneuse. Rigoir 4 b. ROTH-RUBI 1980, pl. 7, N° 140. SCHUCANY <i>et alii</i> 1999, pl. 12, N° 18: Genève, 450-500 ap. J.-C.	240
pl. 47,610	Fragment de bol hémisphérique avec lèvres en bourrelet. Pâte gris clair, fine. Bandeau guilloché au sommet de la panse. Rigoir 6 a; ROTH-RUBI 1980, pl. 6, N° 118; cf. PAUNIER 1981, p. 335, N° 147. Pour le motif de guillochis, cf. Rigoir, fig. 16, N° 2352 (bol trouvé à Yverdon). SCHUCANY <i>et alii</i> 1999, pl. 13, N° 24: Genève, 450-500 ap. J.-C.	126
pl. 47,611	Fragment de bol, comme le N° 610. Pâte gris clair, à dégraissant sableux assez fin.	63
pl. 47,612	Fragment de bol à pied annulaire. Pâte gris clair, fine, savonneuse; traces de vernis gris foncé.	919
(N.D.)	1 fragment de bol caréné Rigoir 18 et 1 fragment de marli appartenant à un bol Rigoir 3.	sans No

3. La céramique à pâte sombre, grossière

pl. 48,613	Pot à lèvre arrondie et col concave. Pâte gris foncé, assez dure, à gros dégraissant sableux ; décor de stries horizontales. GARBSCH 1966, pl. 41, N° 6 ; cf. PAUNIER 1981, p. 368, N° 603.	1698+1699
pl. 48,614	Pot à col concave ; fond plat, profilé d'un sillon externe. Pâte comme le N° 613. Cf. GARBSCH 1966, pl. 41, N° 6 ; cf. ETTLINGER 1977, p. 191, pl. 7, N° 4 ; Keramik 1994, p. 63, N° 37 et 39 (Genève, V ^e siècle) ; SCHUCANY <i>et alii</i> 1999, pl. 10, N° 40 : Genève, 200-300 ap. J.-C. ; pl. 13, N° 37 : 450-500 ap. J.-C.	1697+1700
pl. 48,615-618	Fragments de pots, comme le N° 614. Pâte grise à beige, comme le N° 608.	9, 150, 174,187
pl. 48,619	Fragment de pot à fond plat. Pâte grise, rugueuse, comme le N° 613.	916
pl. 48,620	Fond de pot. Pâte grise, comme le N° 613. GARBSCH 1966, pl. 41, N° 28 (fond semblable : <i>grauer, grober Ton, Topfoder Krug</i>).	914
pl. 48,621-49,622	Fonds de pots, légèrement étirés, profilés d'une gorge externe. Pâte grise, comme le N° 613. Cf. GARBSCH 1966, pl. 41, N° 12.	90+1620
pl. 49,623-624	Fonds de jatte à pied légèrement annulaire, dégagé par une gorge externe. Pâte comme le N° 613. Cf. ROTH-RUBI 1980, pl. 9, N° 184 (forme 33).	907, 908, 909
pl. 49,625	Fragment de pied comme les N° 48-49, mais plus étiré. Pâte gris clair, comme le N° 608. Cf. ROTH-RUBI 1980, pl. 9, N° 182 (forme 33).	928
pl. 49,626	Fragment de pied, comme le N° 625. Pâte gris à beige, comme le N° 613.	522
pl. 49,627	Fragments de jatte à col cintré. Pâte gris clair, comme le N° 613. Cf. ROTH-RUBI 1980, pl. 8, N° 170 ; pl. 9, N° 171 (forme 33) ; PAUNIER 1981, p. 376, N° 772 ; DEMIANS D'ARCHIMBAUD 1985, p. 645, N° 1-20 ; BOIXADERA <i>et alii</i> 1987, p. 103, fig. 19, type B.	65, 149, 941
pl. 49,628-629	Fragments de jattes ou de pots à col cintré, proches du N° 52. Pâte gris clair, comme le N° 613. Cf. SCHUCANY <i>et alii</i> 1999, pl. 13, N° 30 : Genève, 450-500 ap. J.-C.	913, 915
pl. 49,630-631	Fragments de jattes ou de pots à lèvre arrondie. Pâte gris foncé, comme le N° 613. Cf. SCHUCANY <i>et alii</i> 1999, pl. II, N° 9 : Genève, 350-400 ap. J.-C.	99, 911
pl. 49,632	Fragment de jatte, ou de pot, proche des N° 630 et 631. Pâte gris clair, comme le N° 613.	1119
pl. 49,633	Fragment de jatte. Pâte gris beige, comme le N° 613.	239
pl. 49,634	Fragment de jatte à lèvre arrondie, légèrement déversée. Pâte gris clair, à gros dégraissant sableux . Cf. ROTH-RUBI 1980, pl. 9, N° 178 (forme 33).	824

II. LA PIERRE OLLAIRE

pl. 50,635	Pot massif, à fond plat et lèvre arrondie. Décor de baguettes et de sillons, très usés. Cf. HOLLIGER et PFEIFER 1982, pl. 6, N° 77.	23
pl. 50,636	Pot à fond plat et lèvre légèrement arrondie. Traces de suie sur la face externe. Décor de sillons groupés en deux séries. Cf. GARBSCH 1966, pl. 44, N° 1 ; cf. PAUNIER 1983, p. 166, fig. 12, N° 2.	169+176
pl. 50,637-642	Fragments de pots ornés de sillons et de baguettes. Cf. ROTH-RUBI 1980, pl. 13, N° 259 ; pl. 14, N° 270 ; cf. GARBSCH 1966, pl. 44.	962, 968, 973, 975, 977, 1590
pl. 50,643	Panse de pot, à paroi oblique. Décor de sillons et de baguettes.	200
pl. 50,644-645	Fonds de pots.	978, 1029

III. VERRE

pl. 51,646	Bol côtelé Isings 3 b, profond, aux côtes bien marquées ; bord poli ; verre naturel, bleu très clair, épais, presque sans bulles. BERGER 1960, pp. 18 sq. ; RUETTI 1988, N° 87-234 ; IDEM 1991, AR 2.2 ; BONNET 1997, AV. V. 2.2. (I ^{er} - début II ^e s.).	100
pl. 51,647	Bol hémisphérique Isings 96 ; reconstitution.	2+66
pl. 51,648	Gobelet tronconique Isings 106 ; reconstitution.	3+66
pl. 51,649	Bord d'un gobelet Isings 106.	70
pl. 51,650-651	Bords de bols Isings 96 ou de gobelets Isings 106.	71, 74
pl. 51,652-654	Bords de gobelets Isings 106	43, 46, 52
pl. 51,655-656	Bords de bols Isings 96 ou de gobelets Isings 106.	47, 55
pl. 51,657	Fond de gobelet Isings 106.	3
pl. 51,658-660	Fonds de bols Isings 96.	8, 9, 11
pl. 51,661	Bord à lèvre épaissie et arrondie. Gobelet probablement conique (absent des typologies existantes).	52
pl. 51,662-665	Fragments de bracelets de verre noir, opaque, de sections semi-circulaires.	CHR 72/0131-0137
pl. 52,666	Collier reconstitué avec une soixantaine de perles, dont la provenance exacte reste hypothétique. Les groupes sont les suivants : 14 perles cylindriques en verre translucide, vert bouteille ou bleu foncé (diam. env. 0,2 cm ; long. de 0,5 à 1,3 cm environ) ; 1 perle cylindrique, renflée en son centre, en verre translucide bleu foncé, comportant un décor ondulé en verre opaque, blanc (diam. 1,3 cm ; long. 1,5 cm) ;	

- 1 perle rhomboïde en verre translucide vert foncé (diam. de 0,3 à 0,5 cm; long. 2 cm); 4 perles annulaires en verre translucide bleu foncé à noir, avec un décor ondulé de verre opaque blanc à beige (diam. de 1 à 1,2 cm; long. de 0,4 à 1 cm); 1 perle annulaire en verre opaque, vert foncé à noir, avec décor ondulé en verre opaque jaune (diam. 3,2 cm; long. 0,8 cm); 30 perles annulaires, de taille variable, en verre translucide à opaque, bleu foncé, vert jaune, blanc jaune, brun rouge et gris clair (diam. de 0,2 à 1,4 cm; long. de 0,3 à 0,5 cm); 1 perle annulaire brisée, en verre noir, opaque, à décor ocellé incisé (3 ocelles au total), (diam. 1,5 cm; long. 0,9 cm); 3 perles à côtes moulées ou incisées, en verre translucide à opaque, blanc beige, vert foncé et verdâtre (diam. de 1,3 à 1,6 cm; long. de 1 à 1,2 cm); 5 perles polyédriques en verre translucide bleu foncé (diam. de 0,5 à 0,8 cm; long. de 0,5 à 1,8 cm). Cf. STEINER et MENNA 2000 2, pl. 1 et 44; KELLER 1971, p. 86, fig. 27 et p. 87-93; FELLMANN-BROGLI *et alii* 1992, Tf. 11, N° 8; Tf. 19, N° 19; Tf. 24, N° 3; Tf. 40, N° 10. 72/004 sans No
- (N.D.) Fragments de perles noires, ou bleu foncé, avec lignes ondulées blanc à beige.

IV. BRONZE

- pl. 53,667 Plaque de ceinturon, de forme quadrangulaire, ajourée; la boucle, fixée à l'aide d'une charnière, manque. Cf. MOOSBRUGGER-LEU 1971, pl. 24, N° 46; pl. 26, N° 46, provenant du Mont s/Lausanne (Inv. MCAH CT 1607); MOOSDORF-OTTINGER 1981, pl. 2, N° 7 et pl. 29, N° 6; CUNLIFFE 1968 V, pl. 35, N° 103. KELLER 1971, pl. 35, N° 6; cf. FEUGERE 1993, p. 251 et 253 (N° 1-3): Gaule méridionale; GILLES 1985, pl. 36, N° 4; cf. VELAY 1989, N° 171. CHR 72/0014. B 54
- pl. 53,668 Boucle de ceinturon, variante d'un type à décor zoomorphe. MARTIN-KILCHER 1976, pl. 17, t. 30, et p. 123. CHR 72/007. B 11
- pl. 53,669 Pendant (mordant ou ferret) de ceinturon en forme d'amphore, orné d'ocelles. KELLER 1971, pl. 55, N° 1; PERNON 1990 pl. 6, N° 14; cf. VELAY 1989, N° 197; FEUGERE 1993, p. 253, N° 17 (Loupian, Hérault); STEINER et MENNA 2000, I, p. 139, fig. 106, N° 1. CHR 72/0012. B 46
- pl. 53,670 Pendant de ceinture lancéolé, proche du N° 669, mais dépourvu des anses de l'amphore; rivets de fer, fixant probablement une pièce ajourée. Décor d'ocelles et de lignes entrecroisées, formées de petits chevrons. Cf. FEUGERE 1993, p. 253, N° 18 (Béziers); FUCHS 1997, p. 138, fig. 138, en haut à gauche: décor très proche. BOEHME 1974, pl. 63, N° 4 et pl. 100, N° 10: même type de décor ocellé; p. 81, Texttafel B, N° 26: env. 400-450 ap. J.-C. CHR 72/0130
- pl. 53,671 Fragment de pendant de ceinturon en forme de disque, orné de trois cercles pointillés et de deux couronnes de demi-cercles. La partie rectangulaire servant à fixer la pièce sur le cuir est brisée. Cf. RUCKSTUHL 1988, p. 22, Abb. 7 b; FELLMANN-BROGLI *et alii* 1992, pl. 33/G379 e; cf. VELAY 1989, N° 177-179. 85/8790
- pl. 53,672 Applique de ceinturon décorée de cercles concentriques. Cf. KELLER 1971, p. 60, fig. 23, N° 13; pl. 17, N° 7; pl. 35, N° 4; GILLES 1985, pl. 31, N° 3-7. CHR 72/0010. B 14
- pl. 53,673 Applique de ceinturon, ornée d'ocelles, de cercles et de lignes pointillées. Cf. FUCHS 1997, p. 138, fig. 139. CHR 72/009. B 13
- pl. 53,674 Passant de ceinturon dont les deux extrémités s'élargissent en forme de triangles. Décor gravé (*Kerbschnittbronzen*): cf. BOEHME 1974, pl. 59, N° 1-5. Cf. NENQUIN 1953, pl. 6, D 1C; cf. WERNER 1969, pl. 39, N° 2; cf. BOEHME 1974, pl. 40, N° 5, pl. 109, N° 4; cf. FELLMANN-BROGLI *et alii* 1992, Tf. 43/G 429, e. CHR 72/008. B 12
- pl. 53,675 Fibule en forme de rouelle à six rayons; sans émail. Cf. ETTLINGER 1973, pl. 12, N° 16, type 40; RIHA 1979, type 7.6; FEUGERE 1985, type 28a; LERAT 1979, N° 272-273. B 48
- pl. 53,676 Fibule en oméga ou penannulaire à ardillon libre; tiges bouletées dans le creux des extrémités recourbées; le jonc, de section aplatie, est orné d'une ligne cordée, pointillée. ETTLINGER 1973, pl. 15, N° 12, type 51; RIHA 1979, type 8; FEUGERE 1985, type 30 d 2; cf. REY-VODOZ 1986, pl. 13, N° 212; KELLER 1971, pl. 28, N° 2; cf. FELLMANN-BROGLI *et alii* 1992, Tf. 15, G 296. 72/0015
- pl. 53,677 Rouelle en forme de disque simple, à 8 rayons et 8 appendices latéraux, alternativement pleins, ornés, comme le centre, d'une ocelle, et perforés d'un orifice circulaire, dont l'un conserve l'anneau de fer destiné à la suspension de l'objet. Cette forme se rencontre comme fibule à charnière, émaillée: EXNER 1941, Tf. 16, ou comme pendentif: cf. BOUBE-PICCOT 1980, N° 379 (phalères latérales de mors). 85/8996
- pl. 53,678 Bracelet ouvert dont le jonc est orné d'une ligne brisée, cantonnée de points; l'extrémité, arrondie en forme de gland, comporte de fines lignes incisées. Cf. KELLER 1971, pl. 22, N° 1. Cf. SWIFT 2000, p. 139, fig. 167. B 50
- pl. 53,679 Bracelet ouvert, de section semi-circulaire, aux extrémités de forme trapézoïdale, peut-être des têtes animales stylisées, décorées de petites lignes en chevrons. Cf. STEINER et MENNA 2000 I, p. 108, fig. 73, N° 3 et 4; p. 109, fig. 74, N° 2-4. B 67
- pl. 53,680 Bracelet de section rectangulaire, décoré de petites lignes en chevron. GARBSCH 1966, pl. 26, N° 10a et 10b. B 8
- pl. 53,681 Petit bracelet ouvert, formé d'un fil de bronze, sans décor. Cf. KELLER 1971, pl. 42, N° 1; cf. STEINER et MENNA 2000 I, p. 108, fig. 73, N° 1. B 26
- pl. 53,682 Petit bracelet ouvert, décoré de cercles concentriques et de lignes parallèles pointillées. Cf. KELLER 1971, pl. 22, N° 5 et 6 (décor). B 7
- pl. 53,683 Bracelet d'enfant, fermé, en tôle de bronze, décoré de lignes groupées par 4, placées en chevrons. Cf. KELLER 1971, pl. 22, N° 1. B 6
- pl. 53,684 Bague avec chaton plat, sans décor. Cf. GARBSCH 1966, pl. 27, N° 4. B 65

pl. 53,685	Bague au jonc de section rectangulaire, aux extrémités repliées, ornées de cercles concentriques. Cf. KELLER 1971, pl. 33, N° 10 (forme).	B 5
pl. 53,686	Bague aux extrémités aplaties, formant probablement le support d'un chaton. Cf. STEINER et MENNA 2000 2, pl. 1, T 9, N° 1.	B 3
pl. 53,687	Anneau (bague ?) épais de section circulaire, sans décor. KELLER 1971, pl. 29, N° 8; STEINER et MENNA 2000 2, pl. 4, T 22, N° 2.	B 47
pl. 53,688	Anneau de section circulaire, dont les extrémités se rejoignent, sans décor. Cf. STEINER et MENNA 2000 2, pl. 4, T 22, N° 2.	B 59
pl. 53,689	Anneau ouvert, aux extrémités aplaties.	B 4
pl. 53,690	Anneau ouvert, dont les extrémités se rejoignent, peut-être pour supporter un chaton; sans décor. Cf. PAUNIER 1978, fig. 5, N° 1; cf. STEINER et MENNA 2000 2, pl. 14, T 62, N° 4.	B 63
pl. 54,691	Rivet. Cf. MARTIN 1991, pl. 48, 753/14.	B 61
pl. 54,692	Applique de harnachement ou de ceinturon.	B 39
pl. 54,693	Disque.	B 40
pl. 54,694	Applique en forme de disque, ornée de cercles concentriques en relief; trou central pour clou de fixation. DESCHLER-ERB 1996, pl. 26, N° 383.	B 15
pl. 54,695	Garniture pour le cuir. Cf. ULBERT 1965, pl. 2, N° 2.	B 51
pl. 54,696	Fragment d'anse torsadée, de chaudron ou de seau. MOOSBRUGGER-LEU 1971, pl. 20, N° 7: en fer.	B 32
pl. 54,697	Fragment de tôle rectangulaire, dont les deux bords sont repliés deux fois.	B 62
pl. 54,698	Fragment de manche (?).	B 2
pl. 54,699	Languette en tôle de bronze, allongée.	B 31
pl. 54,700	Fragment de plaquette à œillet.	B 66
pl. 54,701	Style simple. Cf. N° 776.	CHR 72/0011
pl. 54,702-705	Fragments de fines languettes, en tôle de bronze, allongées et étroites.	B 27, B 30, B 28, B 25
pl. 54,706	Fragment en forme d'éperon (?).	B 70
pl. 54,707-708	Fragments non identifiables.	B 60, B 24
pl. 54,709	Petit crochet.	B 34
pl. 54,710	Clavette ou rivet.	B 56
pl. 54,711	Petit clou.	B 44
pl. 54,712-713	Petites douilles coniques.	B 20, B 42
pl. 54,714-715	Fragments d'aiguille ou d'ardillon.	B 21, B 22
pl. 54,716	Fragment de tôle de bronze.	B 69
pl. 54,717	Fragment de rivet (?).	B 45
pl. 54,718	Fragment de récipient décoré de lignes parallèles.	B 75
pl. 54,719-720	Bords de plat. Cf. SCHOENBERGER 1978, pl. 29, N° B 411, pl. 28, N° B 389, pl. 30, N° B 431. Le N° 720, orné d'une ligne en zigzag, pourrait appartenir à une lampe ouverte: cf. N° 725.	B 76, B 33
pl. 54,721	Fragment plat, non identifiable.	B 57
pl. 54,722	Pendentif, grossièrement découpé et redécoupé. Cf. OLDENSTEIN 1976, pl. 29, N° 192.	B 55
pl. 54,723	Petit tranchet à douille en forme de <i>falx vinitoria</i> , miniaturisée; en fer, cf. <i>infra</i> , N° 741.	B 35
pl. 54,724	Fragment de plaque de fixation, ornée de deux dauphins (?).	B 29
pl. 55,725	Lampe ouverte, à suif, à réservoir circulaire, dont le bord est orné d'un motif de quatre lignes parallèles accosté de losanges; anse verticale à double crochet, comportant sur la face interne, un décor d'ocelles et, sur le profil, une ligne brisée. PERNON 1990, pl. 6, N° 12: lampe en bronze. Le décor est caractéristique du Bas-Empire; lampe en fer, cf. <i>infra</i> , N° 884.	CHR 72/11871

V. FER

pl. 56,726	Ciseau ou tranchet pour le cuir. Cf. GAITZSCH 1978, p. 63, fig. 37; IDEM 1980, pl. 23, N° 124.	CHR 72/0018. F 42
pl. 56,727	Martelet à pointe et à tranchant. Cf. GAITZSCH 1980, pl. 7, N° 31. Pour la forme, cf. DUVAUCHELLE 1990, p. 85, N° 11.	CHR 72/0001. F 47
pl. 56,728	Gros crochet de construction à un trou de fixation. SCHALTENBRAND 1996, pp. 322-323, pl. 1 et 2.	F 98
pl. 57,729-730	Couteaux à soie. Cf. DRACK 1990, pl. 37, N° 123-126.	F 53, F 54
pl. 57,731-732	Fragments de lames de couteaux.	CHR 72/082. F 55, CHR 72/078. F 58
pl. 57,733	Couteau à soie terminé par un bouton. Cf. WERNER 1969, pl. 42, N° 1 et 2; GARBSCH 1966, pl. 32, N° 28.	F 104
pl. 57,734-737	Couteaux à soie.	CHR 72/0022. F 52, CHR 72/077. F 51, CHR 72/075. F 50, CHR 72/076. F 49
pl. 57,738	Outil de cellier (marque-points). La quincaillerie antique 1979, pl. 9, N° 8 et 9; cf. PIETSCH 1983, pl. 21, N° 505.	CHR 72/0016. F 40
pl. 57,739-740	Outils de cellier (marque-points). Cf. GAITZSCH 1980, p. 123, fig. 13; La quincaillerie antique 1979, pl. 43, N° 9. Le N° 740 pourrait être un fragment de ciseaux.	CHR 72/002. F 85. CHR 72/087. F 103

pl. 57,741	Tranchet de potier ou de cordonnier; la forme renvoie à la <i>falx arboraria</i> miniaturisée; manche torsadé, percé à son extrémité. PERNON 1990 pl. 5, N° 14; même forme en bronze : <i>supra</i> , N° 723.	CHR 72/086. F 39
pl. 58,742	Pointe de flèche lancéolée, à douille. GILLES 1985, pl. 35, N° 4; MATT 1987, p. 139, N° 24; REICH 1996, p. 107, tombe 25, N° 1 (fin VI ^e -début VII ^e siècle).	CHR 72/098. F 35
pl. 58,743	Pointe de projectile, de section quadrangulaire, à douille. GARBSCH 1966, pl. 29, N° 10-17; GILLES 1985, pl. 35, N° 6-7; cf. DRACK 1990, pl. 38, N° 138; DESCHLER-ERB 1996, pl. 53, N° 330-333.	CHR 72/100. F 32
pl. 58,744	Pointe de flèche de section quadrangulaire, à douille. BERSU 1964, pl. 9, N° 6.	CHR 72/099. F 33
pl. 58,745	Pointe de flèche à soie, profilée de 3 arêtes. WERNER 1969, pl. 41, N° 3.	CHR 72/101. F 31
pl. 58,746-748	Pointes de flèches lancéolées, à douille. Cf. N° 742.	CHR 72/097. F 36. CHR 72/095. F 34 et CHR 72/096. F 91
pl. 58,749	Fragment d'alène ou de burin.	F 30
pl. 58,750	Fragment de pointe de flèche comme le N° 744.	F 17
pl. 58,751	Alène de section quadrangulaire vers la pointe, circulaire dans sa partie supérieure. Cf. PIETSCH 1983, pl. 13, N° 299 (sections inversées).	CHR 72/042. F 141
pl. 58,752	Poinçon de section circulaire.	CHR 72/028. F 112
pl. 58,753	Poinçon de section quadrangulaire. PIETSCH 1983, pl. 13, N° 319.	CHR 72/030. F 139
pl. 58,754-59,766	Alènes et burins. Cf. PIETSCH 1983, pl. 11-13.	CHR 72/029. F 140, CHR 72/048. F 157, CHR 72/069. F 25, CHR 72/068. F 113, CHR 72/067. F 88, F 81, CHR 72/0021. F 46, F 94, CHR 72/066. F 95, F 90, CHR 72/056. F 11, CHR 72/060. F 10, F 110 F 12, CHR 72/085. F 101, F 16 CHR 72/059. F 89, F 5, CHR 72/058. F 8 F 15, CHR 72/084. F 16, CHR 72/065. F 18 CHR 72/039. F 13 CHR 72/064. F 22 CHR 72/057. F 7, CHR 72/044. F 149, CHR 72/061. F 87, F 105, F 24, CHR 72/041. F 154, CHR 72/037. F 23, CHR 72/063. F 29, CHR 72/049. F 150, F 160, F 26, F 140, F 136, F 137, CHR 72/031. F 138, CHR 72/051. F 162, CHR 72/050. F 161, F 9, CHR 72/055. F 4, F 3, F 6, F 1, F 2
pl. 59,767-769	Burins plats. Cf. GAITZSCH 1980, pl. 45, N° 209-211.	F 12, CHR 72/085. F 101, F 16
pl. 59,770-772	Alènes et burins.	CHR 72/059. F 89, F 5, CHR 72/058. F 8
pl. 59,773-775	Burins plats comme les N° 767-769.	F 15, CHR 72/084. F 16, CHR 72/065. F 18
pl. 59,776	Style. Cf. DESCHLER-ERB 1996, N° 412-415.	CHR 72/039. F 13
pl. 59,777	Foret. Cf. PIETSCH 1983, pl. 14, N° 326-335.	CHR 72/064. F 22
pl. 59,778-60,801	Alènes et burins.	CHR 72/057. F 7, CHR 72/044. F 149, CHR 72/061. F 87, F 105, F 24, CHR 72/041. F 154, CHR 72/037. F 23, CHR 72/063. F 29, CHR 72/049. F 150, F 160, F 26, F 140, F 136, F 137, CHR 72/031. F 138, CHR 72/051. F 162, CHR 72/050. F 161, F 9, CHR 72/055. F 4, F 3, F 6, F 1, F 2
pl. 60,802	Fragment de douille.	CHR 72/035. F 21
pl. 60,803	Double pointe.	CHR 72/062. F 14
pl. 60,804	Agrafe pour le bois. SCHALTENBRAND 1996, p. 329, pl. 6.	F 16
pl. 60,805-811	Agrafes ou crochets.	CHR 72/115. F 155, CHR 72/040. F 19, CHR 72/038. F 20, CHR 72/117. F 117, F 148, F 96, F 108 F 144
pl. 60,812	Alène ou burin.	F 109, CHR 72/032. F 119, CHR 72/034. F 146
pl. 60,813-815	Pointes ou aiguilles.	CHR 72/0017. F 41
pl. 61,816	Alène pour le métal ou le cuir.	
pl. 61,817-818	Alène ou poinçon, de section carrée, pour le métal ou le cuir. DUVAUCHELLE 1990, N° 21-22; MERTEN et SCHMITZ 1983, pp. 202-203, N° 148 C; GILLES 1985, pl. 2, N° 27 (clou !).	CHR 72/1020. F 45, CHR 72/0019. F 44
(N.D.)	Autre exemplaire, fragmentaire.	CHR 86/8787
pl. 61,819	Petit clou aplati.	CHR 72/044. F 159
pl. 61,820	Clous de souliers. SCHOENBERGER 1978, pl. 36, N° B 602; JACOBI 1974, pl. 74, N° 1448.	F 167
pl. 61,821-842	Clous divers. Cf. DESCHLER-ERB 1996, pl. 61.	CHR 72/113. F 59, F 76, F 166, CHR 72/106. F 165, F 78
pl. 61,843-844	Crampons ou clous en forme de T. Cf. DESCHLER-ERB 1996, pl. 61, N° 771.	CHR 72/053. F 43, CHR 72/052. F 38
pl. 61,845	Clou.	F 81
pl. 61,846	Double agrafe.	CHR 72/054. F 79
pl. 61,847-850	Fragments de clous ou de rivets.	F 77, F 84, F 82, F 83
pl. 62,851	Fibule en oméga. Cf. <i>supra</i> , bronze N° 676. Section quadrangulaire; les extrémités ne sont ni renflées, ni repliées, ni enroulées.	CHR 72/0023. F 114
pl. 62,852	Boucle de ceinturon. OLDENSTEIN 1976, pl. 78, N° 1041.	CHR 72/046. F 142/143
pl. 62,853	Anneau avec un côté aplati.	F 131
pl. 62,854	Boucle presque quadrangulaire.	F 156
pl. 62,855-857	Anneaux.	CHR 72/090. F 115, CHR 72/092. F 125, CHR 72/094. F 86
pl. 62,858	Anneau en tôle de fer, en partie double.	CHR 72/093. F 132
pl. 62,859	Petit anneau, fermé par enroulement du fil sur lui-même.	F 122
pl. 62,860	Pièce triangulaire, de section quadrangulaire, déformée, avec traces d'usures à son sommet.	CHR 72/088. F 145

pl. 62,861-862	Petits anneaux, de section circulaire.	F 121, F 123
pl. 62,863	Fragment tubulaire.	F 121 bis
pl. 62,864	Branche de compas. Cf. PIETSCH 1983, pl. 26, N° 515, 516.	CHR 72/033. F 164
pl. 62,865	Fragment de chaîne.	CHR 72/118. F 153
pl. 62,866	Attache de chaîne. Cf. JACOBI 1974, pl. 58, N° 877 et 888.	CHR 72/116. F 152
pl. 62,867	Ressort. Cf. WERNER 1969, pl. 40, N° 24.	F 120
pl. 62,868	Ressort double.	F 163
pl. 62,869	Crochet, avec trou de fixation.	CHR 72/026. F 135
pl. 62,870	Applique avec trou de fixation.	CHR 72/025. F 93
pl. 62,871-872	Plaques de fixation. Cf. JACOBI 1974, pl. 48, N° 764, pl. 79, N° 1560.	F 129, F 118
pl. 62,873	Fragment de couteau ou de burin.	F 92
pl. 62,874-883	Fragments divers, non identifiables. Déchets pour la plupart.	F 128, F 158, F 29, F 126, F 97, F 167, F 134, CHR 72/045. F 37, F 116
pl. 63,884	Lampe à huile ou à suif, à réservoir circulaire et anse verticale avec crochet simple: cf. supra, lampe en bronze, N° 725; BOIXADERA <i>et alii</i> 1987, p. 111, N° 272 (plusieurs exemplaires cités dans le Midi de la France); cf. GARBSCH 1966, pl. 33, N° 4 et 5: <i>Gusslöffel</i> ; SCHALTENBRAND OBRECHT 1991, p. 173, Abb. 151 et pl. 68, N° 16; CASTELLA <i>et alii</i> 1999, p. 416, N° 1887; pour la Suisse en général, cf. LEIBUNDGUT 1977, pp. 301-302.	CHR 72/0129

VI. LE PLOMB

pl. 63,885	Fusaïole à profil en arc de cercle. Diamètre de la perforation circulaire pour le fuseau: 0,7 cm.	86/8788
------------	---	---------

VII. LA TABLETTERIE

pl. 63,886	Fusaïole à profil en arc de cercle, ornée d'ocelles et de lignes concentriques sur ses deux faces. Diamètre de la perforation circulaire pour le fuseau: 0,7 cm. BEAL 1983, p. 327 et pl. LV.	CHR 72/003
------------	--	------------

VIII. LA PIERRE

pl. 64,887 (N.D.)	Fragment de meule tournante (<i>catillus</i>), en granit; surface supérieure légèrement concave. Diam. : 42 cm. Dimension convenant à une meule rotative manuelle (cf. CASTELLA <i>et alii</i> 1994, p. 46).	32 sans N°
----------------------	--	---------------

Les trouvailles monétaires

par Anne Geiser

La provenance des trouvailles

Au cours des investigations conduites entre 1966 et 1972, puis des prospections menées jusqu'en 1988, le site de Châtel d'Arruffens a livré un nombre important de monnaies du Bas-Empire romain¹. La plupart des trouvailles ont été déposées au Cabinet des médailles cantonal à Lausanne : 209 monnaies romaines, dont 199 monnaies entières ou fragmentaires (N° 1-199) et 10 agglomérats contenant de 2 à 18 monnaies (N° 200-209), deux monnaies bourguignonnes de la fin du XVI^e au début du XVII^e siècle (N° 210-211).

Les rapports de fouilles font état de la répartition générale des monnaies sur le site. Elles sont issues des carrés A8-B8 (m² 4-9), B5-C5 (m² 1-6 et 7-8), B2-3 (m² 1-7), C2-3 (m² 1-3 et 6) et D6-7 (m² 1 et 3) (fig. 6). L'enregistrement systématique et individuel des objets n'a pas été effectué². Nous ne connaissons, par conséquent, ni la date de trouvaille, ni la situation topographique, ni les contextes archéologiques de découverte de la plupart des monnaies. Quelques rares exceptions échappent à cette règle³.

L'inscription C5 (m² 4-5) figurait avec quatre des ensembles de monnaies agglomérées (N° 200-201, 207 et 209). Cette indication permet de situer un petit trésor monétaire. Il s'agit peut-être d'une bourse perdue, car son contenu est peu important : 15 à 18 monnaies⁴. Nous ne savons pas si les autres agglomérats proviennent du même emplacement ou s'ils étaient éparpillés. Nous ne pouvons donc pas déterminer s'il s'agit d'un ou de plusieurs dépôts. La siliqua de Valentinien II (N° 23) gisait en B5, soit à peu de distance de ces ensembles. Une correspondance de l'archéologue cantonal indique qu'un bronze de Constantin I (N° 7), la siliqua de Valentinien II (N° 23), le sou de Théodose (N° 25) et la siliqua de Constantin III (N° 24) furent trouvés lors des campagnes de 1968 et 1969⁵. Leur situation précise n'est pas donnée, exception faite de la siliqua de Valentinien II. La première siliqua de Jovin (N° 26) a été trouvée en 1966, dans une zone perturbée, au-dessous de deux pointes de silex⁶.

Depuis 1985, le Service archéologique cantonal a autorisé des prospections au détecteur à métaux, qui ont été menées par P. et H. Miéville et J.-J. Kury⁷. Les premiers ont découvert, dans la zone dite stérile (carrés A4-5, B4, C3-4, C5 et C6),

cinq monnaies en 1985 et sept en 1988⁸. Puis entre 1988 et 1998, J.-J. Kury a trouvé de nouvelles monnaies⁹.

En conclusion, la large dispersion des trouvailles monétaires démontre qu'elles ne constituaient pas un trésor unique, mais bien des monnaies isolées et une ou plusieurs bourses perdues séparément.

L'état de conservation des monnaies

En 1967, un premier catalogue sommaire de 32 monnaies, dont 8 identifiées et 24 illisibles, fut établi¹⁰. Au commencement de cette étude, en 1983, aucune des monnaies du site n'était restaurée. Les exemplaires de bronze présentaient un aspect terreux, sans décor apparent avant leur nettoyage. Celui-ci fut délicat. Très minces, de module très réduit, les monnaies s'effritaient à la moindre manipulation¹¹. Après nettoyage, le catalogue de 55 monnaies romaines peut être établi selon différents degrés de précision. Les autres monnaies romaines, soit 144 (sans les 10 agglomérats), ne sont plus que des pastilles de 7 à 13 mm de diamètre, sans légende ou décor apparent. D'après leur module et leur poids, leur émission se situerait au plus tôt dans le dernier quart du IV^e siècle. Outre le frai, quatre facteurs permettent d'expliquer l'importante dégradation des monnaies en bronze et, par conséquent, leur identification difficile :

1. La composition médiocre et le mauvais alliage des monnaies de la fin du IV^e siècle.
2. Le probable rognage mécanique ancien de certains exemplaires.
3. La dégradation du métal par les infiltrations d'eau de pluie et par le remaniement du sol, causé par les racines et le piétinement des bovins.
4. Des conditions de conservation mal contrôlées au Musée, entre le moment de la découverte des monnaies et leur restauration trop tardive.

Il n'est donc plus possible de distinguer l'usure de circulation de la corrosion des monnaies.

Autorité/Type	Officiels/Imitations/Ind.
<i>I^{er}-II^e s.</i>	4
Tibère pour Auguste divisé	1
Vespasien	1
Domitien	1
Indéterminés	1
<i>III^e s.</i>	1
Claude II divisé	1
<i>Epoque constantinienne (307-364)</i>	6
330-335 dont 2 Constantinopolis	3
341-348	2
355-360	1
<i>Epoque valentinienne (364-378)</i>	1
364-375	1
<i>Epoque "théodosienne" (378-388)</i>	7
378-388: aes 2	5
Victoria auggg (2 victoires)	1
Spes romanorum	1
<i>Indéterminées (330-383/388)</i>	3
360?-383/388 (aes 2)	1
330-383/388 (aes 3)	2
APRÈS 383/388-402/491	
<i>Or et argent</i>	5
388-392	
Théodose I (sous fourré)	1
Valentinien II (silique) 1	1
408-413	
Constantin III (silique)	1
Jovin (siliques)	2
<i>Bronze</i>	
383-435/491	28
388-402 Victoria Auggg, Aes 4,	6
392-394 Spes Romanorum, Aes 4,	1
388-408 Salus Reipublicae, Aes 4,	2
388-435 Salus Reipublicae/e, Aes 4	3
383-402/491 Avec victoire, Aes 4	16
<i>Bronze ind. (en comptant 44 monnaies dans les agglomérats)</i>	188
383-435/491 Modules sans traces de types, Aes 4	144
Agglomérats de monnaies, Aes 4	10 agglomérats de 2 à 18 Aes 4
TOTAL DES MONNAIES ANTIQUES	243
<i>Monnaies médiévales et modernes</i>	
1250-1500, Moyen Age ind.	1
1598-1621, Bourgogne, comté	2
TOTAL DES MONNAIES	246

Fig. 91. Décompte, par époque et par type, des monnaies trouvées à Châtel d'Arruffens jusqu'en 1998.

La distribution des monnaies, leur faciès et les monnaies remarquables

Pour la distribution et le faciès des monnaies de Châtel, on se reportera aux figures 91 et 92.

Les monnaies des I^{er} et III^e siècles

D'après son module, la monnaie de Vespasien est un sesterce. Il est recouvert d'une couche, fine et fragmentaire, de métal argenté, superposé à un noyau d'une autre nature. Une analyse qualitative superficielle de la pièce confirme la présence de cuivre, d'étain et d'argent¹². La monnaie en bronze a donc été fourrée d'argent¹³. Comment expliquer ce phénomène? On a

peut-être voulu confectionner un bijou ou un talisman précieux¹⁴. Aucune trace de bélière n'apparaît sur l'objet. Le tiers de la monnaie a été fragmenté par des coups de ciseaux successifs et irréguliers. Ce contrôle aurait permis, soit de constater la supercherie (objet fourré), soit de réutiliser le métal.

Une seule monnaie date de la fin du III^e siècle. Il s'agit de l'imitation d'un antoninien, dont le modèle fait partie des émissions d'Aurélien, pour la consécration de Claude II¹⁵. Son module, d'un diamètre irrégulier, son poids très léger (0,71 g) et sa typologie, permettent de la classer parmi les imitations généralement qualifiées de minimales. Ces pièces sont des monnaies de nécessité, frappées en période de pénurie monétaire¹⁶.

Une chronologie relative des imitations de l'antoninien a été établie à partir des types de flans, des diamètres et des poids des monnaies entrant dans la composition de plusieurs trésors. L'exemplaire d'Arruffens se situe dans la troisième série de ce

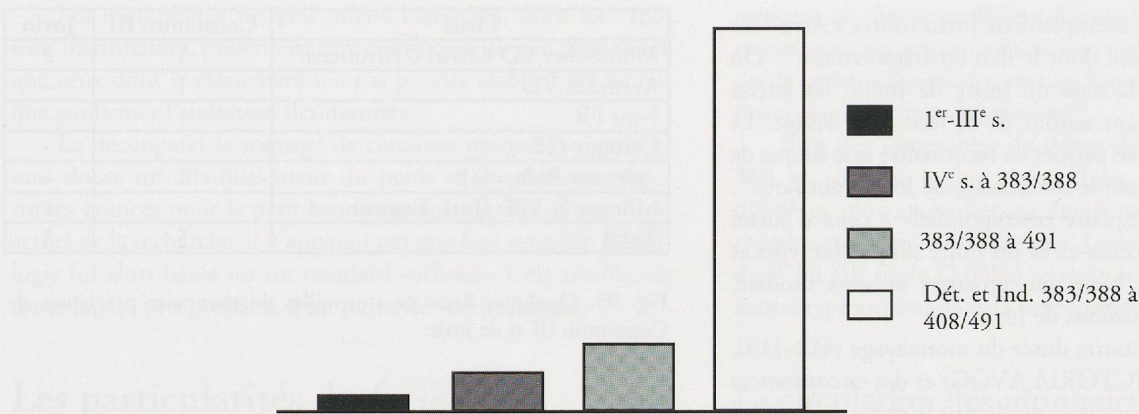


Fig. 92. Le faciès des monnaies romaines à Châtel d'Arruffens.

classement, dont la production débute à partir de 280¹⁷. L'étude et la comparaison des imitations du III^e siècle, dans nos sites régionaux, sont à entreprendre¹⁸.

Les monnaies des IV^e et V^e siècles

Or et argent postérieurs à 388¹⁹

Les frappes de monnaies précieuses de Gaule, entre 364 et 400, s'articulent autour du *solidus* (sou) et de la silique, qui représentent 97% des frappes précieuses²⁰.

Théodose I (N° 25)

Un *solidus* fourré, au portrait de Théodose I, provient d'Arruffens. Le poids de la pièce (2,75 g) est inférieur à celui des monnaies officielles (env. 4,45 g). Les fragments d'or détachés de la bordure d'une «âme» en bronze ne laissent subsister aucun doute : la monnaie est fourrée.

L'original de notre pièce est frappé à Lyon²¹. Ses légendes sont correctes. La représentation de Théodose est cependant éloignée des modèles stylistiques lyonnais connus²². Les émissions d'or de cet atelier, datées de 389 et consécutives à la reprise en main de la Gaule par Valentinien II, furent massives²³. Les imitations le furent sans doute aussi, car l'or constituait, avec l'argent, l'essentiel de la solde des armées. Plusieurs trésors contiennent des imitations d'or et d'argent de la fin du IV^e siècle ou du début du V^e siècle.

On citera comme exemple un sou d'or fourré sur une âme d'argent dans le trésor de Dortmund²⁴, un autre de Valens, reliquat d'un trésor de 99 monnaies d'or trouvées dans la région de Hanovre²⁵. Enfin, le trésor de Sproxton, en Grande-Bretagne, contient une silique (argent) fourrée d'Honorius²⁶.

Valentinien II (N° 23)

La silique de Valentinien II est frappée à Trèves de 388/389 à 392 ap. J.-C. Son revers représente Rome siégeant à gauche sur une cuirasse entourée de la légende VIRTUS ROMANORVM²⁷. La légende, introduite par Gratien, ne sera

frappée pour Valentinien II, dans les ateliers gaulois, qu'à Trèves²⁸. La reprise des émissions au nom de Valentinien II, dans les ateliers gaulois, est située entre la mort de l'usurpateur Maxime, en 388, et le moment où Valentinien II arrive à Trèves, en 389 environ, envoyé par Théodose I pour reprendre en main les territoires de la Gaule, de la Bretagne et de l'Espagne.

La production de siliques trévires avec le différent TRPS, sans point final, fut dense dès 367. Certains auteurs la mettent en relation avec les mouvements importants de troupes, nécessaires pour apaiser les barbares menaçant le *limes*²⁹.

Constantin III (N° 24)

Selon les auteurs anciens, Constantin III prend la pourpre en Bretagne à la fin 406. Il débarque en Gaule, au début 407, et installe sa capitale en Arles, dès 408. Assiégé par les troupes d'Honorius, il sera finalement fait prisonnier, puis décapité en 411³⁰. Notre exemplaire porte au revers VICTORIA-AAVGGG et se situe après la mort d'Arcadius, en 408. Ces émissions ne sont frappées, à Trèves et en Arles, qu'à partir de 408/409³¹. Notre silique, frappée à Trèves, présente un revers excentré, dont l'extrémité de la légende manque.

Jovin (N° 26-27)

Les monnaies les plus récentes, identifiées avec certitude dans les séries d'Arruffens, sont deux siliques de l'usurpateur Jovin. Proclamé empereur à Mayence en 411, Jovin obtient le soutien des Burgondes, des Alamans et des Francs. Sa mort se situerait peu avant la fin 413³². On a attribué à Jovin des émissions d'or et d'argent dans les ateliers de Trèves, Lyon et Arles.

Les types monétaires des siliques de Jovin copient ceux de Constantin III. Contrairement à son prédécesseur, Jovin n'associe pas son nom aux cogérants officiels de l'Empire, mais à celui de son frère Sébastien. Ainsi, les siliques au double G (VICTORIA-AAVGG) débuteraient en 412, date de l'élévation de Sébastien à l'augustat³³. Le différent d'atelier de l'un des exemplaires d'Arruffens permet de classer la monnaie avec les séries

de Lyon³⁴. Un deuxième exemplaire de Jovin trouvé à Arruffens est une surfrappe de Lyon, dont le flan est fragmentaire³⁵. On peut encore déceler, à la base du buste de Jovin, les lettres (...N)S PF(AVG), courant autour de la face d'un visage. Le fragment de légende relevé permet de reconnaître une silique de Valens³⁶. Les pièces imitant le monnayage de Jovin sont rares³⁷. Les coins de notre exemplaire correspondent à ceux d'autres monnaies connues. Sur celles-ci, et sur notre silique, les types et légendes sont corrects, bien que grossiers et sans modelé, comme sur toutes les émissions de Jovin.

Compte tenu de la courte durée du monnayage (412-413), de sa semi-officialité (VICTORIA AVGG) et des circonstances politiques troublées qui ont prévalu durant le règne de Jovin, il s'agit probablement d'une émission d'urgence. Celle d'un souverain qui, pressé d'offrir une bonne solde à ses armées, ordonne la frappe de tout le métal disponible, y compris celui d'anciennes espèces prélevées dans la circulation.

Les trouvailles de monnaies précieuses tardives en Suisse occidentale

Plusieurs trouvailles de monnaies précieuses de Constantin III sont signalées en Suisse occidentale. Dans les séries d'Avenches, figure une silique de Constantin III/VICTORIA AVGGG, produite en Arles entre 410 et 411. Elle aurait été trouvée dans l'enceinte de l'amphithéâtre en 1942³⁸. F. Soret mentionne, en 1841, parmi les découvertes régionales de médailles d'or, un quinaire de Constantin III trouvé à Cognoy GE, dans la campagne Necker³⁹. Un second quinaire de Constantin III aurait été trouvé, en 1832, près de la *perte du Rhône*, et déposé au Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Genève⁴⁰. Un solidus de Constantin III, frappé en 407 à Lyon, provient de Font FR, sur la rive est du lac de Neuchâtel⁴¹.

Aucune autre trouvaille monétaire de Jovin ne semble, par contre, figurer dans les séries suisses. Néanmoins, pas très loin de nos frontières, sur territoire français, la tombe 145 du cimetière burgonde de Monnet-la-Ville (Jura) a livré une silique de Jovin⁴². Les monnaies romaines précieuses, les plus récentes, trouvées dans notre région, sont illustrées dans le tableau de la figure 93.

Les espèces d'or et d'argent des usurpateurs Constantin III et Jovin, émises à Trèves, Lyon et Arles, constituent à Arruffens plus du 40% des trouvailles de Suisse occidentale. D'une manière générale, les trouvailles de monnaies précieuses de l'Empire romain tardif sont dispersées, dans nos régions. Les pièces des usurpateurs Constantin III et Jovin représentent les dernières trouvailles monétaires de l'Empire. Les espèces précieuses plus tardives sont généralement des imitations⁴³.

Le bronze

Parmi les séries monétaires d'Arruffens figurent quatre à cinq *aes* 2, à la légende REPARATIO REIPVB. Ce module, introduit par Gratien, soit en 378 soit en 381, est frappé jusqu'en 388⁴⁴.

D'après l'étude des trouvailles, J.-P. Callu montre que l'hôtel monétaire d'Arles est le principal diffuseur de ces bronzes, après 378, en Gaule romaine, et surtout sous Maxime⁴⁵. On ne s'étonnera donc pas de trouver, à Arruffens,

Lieux	Constantin III	Jovin
Montricher VD Châtel d'Arruffens	1	2
Avenches VD	1	—
Font FR	1	—
Cognoy GE	1	—
«perte du Rhône» GE	1	—
Monnet-la-Ville (Jura, France)	—	1
Total	5	3

Fig. 93. Quelques lieux de trouvailles de monnaies précieuses de Constantin III et de Jovin.

deux exemplaires portant les lettres de cet atelier, frappés, l'un, avec la titulature de Valentinien II (378/381-383), et l'autre, avec celle de Maxime (383-388).

En raison de son module et de son poids, l'*aes* 2 a fait l'objet d'une thésaurisation sélective (Loi de Gresham). De nombreux dépôts, particulièrement en Espagne et au Portugal, l'attestent⁴⁶. Abondant dans les trouvailles de la Gaule méridionale, il l'est un peu moins, semble-t-il, en Gaule septentrionale, où des imitations remplacent les espèces raréfiées⁴⁷.

Parallèlement à l'*aes* 2, la réforme monétaire de 378/381 met en circulation une monnaie de petit module, l'*aes* 4⁴⁸. L'essentiel de nos trouvailles se compose de petits bronzes, dont le module équivaut aux *aes* 4 réduits, postérieurs à 383 après J.-C. Leur identification est difficile, en raison de leur conservation médiocre. Ainsi, 216 petits bronzes sont postérieurs à 383/388 après J.-C., soit le 88,80% des monnaies antiques de notre site⁴⁹. 188 *aes* 4, postérieurs à 383/388, échappent à tout classement (*aes* 4 identifiés et supposés), soit le 77,36%.

Ce résultat est très faible, comparé à celui obtenu pour les trouvailles de sites ou les trésors de la période correspondante⁵⁰. À en juger par leur conservation médiocre, il est difficile d'établir une distinction entre les imitations et les séries officielles de nos petits bronzes.

Les agglomérats n'ont pas été démontés. En effet, les petits bronzes sont véritablement soudés entre eux. D'autre part, la surface légèrement nettoyée des exemplaires périphériques ne laisse apparaître aucun type.

Des analyses effectuées sur des *aes* 4 de module réduit ont permis de définir leur composition métallique⁵¹. Ils sont constitués d'un alliage où la proportion de plomb est plus importante pour les monnaies émises en Arles et à Rome. À Trèves et à Lyon, l'alliage contient plus de bronze (étain et cuivre), et par conséquent, moins de plomb.

L'état de conservation, très médiocre, de la plupart des *aes* 4 trouvés à Arruffens est lié à la composition hétérogène de l'alliage. Les trous, qui peuvent apparaître en surface de certains petits bronzes, sont probablement le résultat de la disparition de fragments de plomb⁵².

Les petits bronzes postérieurs à 383 présentent un poids moyen de 1,15 g et un module de 12 à 13 mm⁵³. Le poids moyen de 1,20 g (mode de 1,15 g) a été relevé dans le trésor de Lierre⁵⁴. Dans nos trouvailles, les petits bronzes, sans traces de types, peuvent être classés avec les *aes* 4 postérieurs à 388, en fonction de la faiblesse de leurs poids et de leurs modules.

Les exemplaires un peu mieux conservés, dont les types sont identifiables, présentent une métrologie un peu plus élevée que ceux dont le classement n'a pas pu être établi. Ceci ne fait que confirmer l'altération des derniers.

La découpe et le rognage de certaines monnaies signifient sans doute un affaiblissement du poids et du diamètre théoriques avancés pour le petit bronze gaulois de 388. Dans l'état actuel de la recherche, il n'apparaît pas que leur nouvelle métrologie fut alors basée sur un standard « officiel ». Cela semble, de toute façon, peu probable d'un point de vue technique.

Les particularités du faciès

Aucun autre échantillon monétaire, dont la composition s'apparente à celui de notre site, n'a été étudié en Suisse. La distribution des monnaies du Spiegelhof à Bâle, site du Bas-Empire, probablement un peu antérieur à Arruffens, se caractérise toutefois par de nombreux parallèles⁵⁵.

Châtel pourrait être un poste de contrôle ou de refuge, en raison de sa situation géographique et topographique⁵⁶. Les trouvailles monétaires les plus nombreuses, d'une période donnée, devraient révéler le début de l'occupation du site. Leur fréquence est comparable à la composition de certains trésors, liés aux accidents de l'histoire (trésors de circulation). L'étude du trésor théodosien de Boulogne et sa comparaison avec les dépôts de même nature, de Gaule et de Bretagne romaines, nous servent d'appui⁵⁷.

La circulation des monnaies du I^{er} au III^e s.

Le pourcentage des monnaies de 69 à 280 équivaut à 2,05% (soit 5 monnaies sur 243, pour une durée d'émissions de 211 ans). Il est par conséquent très peu élevé.

En Suisse, les dépôts du Bas-Empire de Bâle-Spiegelhof ont offert 9 monnaies de cette période sur un total de 360, soit 2,51%⁵⁸. Dans la distribution des trésors théodosiens de Gaule, enfouis après 388, figurent des monnaies des I^{er} au III^e siècle, dans une proportion de 0,75 à plus de 2%⁵⁹.

La démonétisation n'est guère répandue dans l'Antiquité romaine. Dans le cas des trésors, les minimas du III^e siècle, équivalant à peu de chose près au module et au poids de l'*aes* 4 théodosien, se fondent dans la circulation tardive⁶⁰. Les espèces plus anciennes, du I^{er} au III^e siècle, de module et de poids plus importants, ont également survécu aux vicissitudes du temps. Leur ancienneté correspond à leur usure. L'examen de la distribution d'un trésor d'*aes* 2, enfoui vers 388 et trouvé à Hempinne (Belgique), montre un certain nombre de grands bronzes antérieurs à 378/381, dont le plus ancien est une imitation de Trajan. Le propriétaire du trésor aurait ajouté à son bien, constitué de grands bronzes, des modules jugés de valeur équivalente⁶¹.

Certains ensembles tardifs de Gaule débutent souvent par des monnaies de Vespasien, dont l'usure est généralement très prononcée⁶². Il est donc probable que, parallèlement aux espèces de modules réduits, la réapparition de ces grands bronzes serait destinée à compléter les émissions d'*aes* 2, au

moment où elles se raréfiaient. Le poids de ces exemplaires, pris *stricto sensu*, est soit trop élevé, soit trop bas. C'est également le cas de certains antoniniens ou *aes* 3, composant plusieurs trésors théodosiens ou post-théodosiens⁶³.

Bien que l'hypothèse du début des dépôts avant 378/383-388 ne soit pas exclue à Arruffens, une circulation tardive d'espèces plus anciennes est étayée par l'exemple des trésors théodosiens et post-théodosiens. Le pourcentage des monnaies du I^{er} au III^e siècle (2,05%) se rapproche de celui des pièces de même type entrant dans la composition des trésors tardifs.

La circulation des monnaies de 330-364 à Arruffens

La période constantinienne et post-constantinienne constitue un apport peu élevé en numéraire : 6 monnaies sur 243 pour une durée de 34 ans, soit 2,46%. Bien que ces 6 monnaies aient pu être perdues antérieurement au dernier quart du IV^e siècle et qu'il soit difficile de distinguer leur rognage naturel ou mécanique, 3 d'entre elles, au moins, correspondent, par leur poids et leur module, à ceux des *aes* 4 tardifs. Contrairement aux séries d'Arruffens, la composition des trésors, enfouis après 388, montre une très nette augmentation des émissions monétaires frappées à partir de 330-364. C'est le cas aussi des séries du Spiegelhof (11,38%)⁶⁴.

L'époque valentinienne (364-378)

Le pourcentage de la période valentinienne est infime : 1 monnaie sur 243 pour 14 ans (0,41%). Ces chiffres sont très bas par rapport à ceux des espèces des mêmes périodes dans les trésors théodosiens (de 2,5 à 6%)⁶⁵. Au Spiegelhof, le pourcentage élevé des GLORIA ROMANORVM et des SECVRITAS REIPUBLICAE doit sans doute être mis en relation avec les dépôts constitués à une époque où l'*aes* 3 est encore influent, au début de l'expansion de l'*aes* 4, et dont les monnaies d'Honorius sont absentes, donc antérieure à 394⁶⁶.

L'époque théodosienne et post-théodosienne (378/388-402/491)

Les *aes* 4 frappés à partir de 383/388 sont rarement postérieurs à 402/408, au nord des Alpes⁶⁷. À Arruffens, sur 216 *aes* 4, seuls 28 sont attribués à cette fourchette de manière sûre.

Depuis l'usurpation de Constantin III, en 407, les ateliers gaulois ne frappent plus que l'or et l'argent. Dès ce moment et avec la guerre de Constance contre les usurpateurs, la Gaule du Nord est coupée de l'Italie. La circulation des productions des ateliers orientaux et de la Péninsule ne franchit plus les Alpes. Dans la plupart des sites ou des trésors de la Gaule du Nord, les dernières émissions de bronze bien déterminées sont les *aes* 4 théodosiens, VICTORIA AVGGG et SALVS REIPUBLICAE, frappés dans les ateliers gaulois, entre 383/388 et 402/408⁶⁸. C'est le cas aussi à Arruffens. Enfin, la comparaison avec la

nécropole de Vron est très intéressante⁶⁹. Ce cimetière, utilisé sans interruption depuis l'époque valentinienne au VI^e siècle de notre ère, n'a révélé que des *aes* 4 théodosiens avec des monnaies d'argent plus récentes jusqu'au milieu du V^e siècle. Les monnaies de bronze sont donc devenues rares. C'est ce que démontre aussi l'utilisation de pièces d'*aes* plus anciennes dans les trésors théodosiens⁷⁰.

L'apport en monnaies durant cette période constitue le point le plus fort des trouvailles monétaires d'Arruffens : 43 sur 243, soit 17,7%, sans tenir compte des 188 pièces indéterminées, et 95% avec celles-ci. Ce renversement de situation signifie probablement une occupation soudaine du site.

En considérant le pourcentage monétaire pratiquement nul, pour la période des émissions des années 69 à 330, et négligeable, de 330 à 383, on peut considérer que l'apport massif en numéraire dans notre site ne débute qu'à partir de 378/383-388, au plus tôt : 10 monnaies sur 243, soit 4%. Il s'agit d'un

terminus postquem vraisemblable. Pourrait-il correspondre à une première occupation du site d'Arruffens, peut-être en relation avec l'incertitude et les mouvements de troupes de l'époque de l'usurpation de Maxime (383-388) ? Cela n'est pas impossible, mais ne peut être déterminé par l'étude des monnaies d'un seul site.

Mais le *terminus postquem* d'occupation le plus vraisemblable est offert par l'apport massif en *aes* 4 théodosiens ou post-théodosiens, pris avec les émissions de module proche antérieures (383/388 à 408/413), et la présence des monnaies précieuses les plus récentes, celles de Jovin (411-413). Les *aes* 4 postérieurs à 388 forment généralement le 80 à 95% de la composition des trésors théodosiens, à Arruffens : 221 monnaies sur 243 (81,57%)⁷¹.

La correspondance avec la période d'incertitude, générée par les usurpations successives et les ruptures politiques avec l'*Urbs*, explique sans doute l'occupation d'Arruffens⁷².

Bibliographie

- BASTIEN (P.). 1987. Le monnayage de l'atelier de Lyon du règne de Jovien à la mort de Jovian (363-413). Wetteren : éd. Numismatique romaine.
- BMC II : MATTINGLY (H.). 1930. Coins of the Roman Empire in the British Museum, vol. II, Vespasian to Domitian. London : British Museum.
- BRUCK (G.). 1961. Die spätrömische Kupferprägung, ein Bestimmungsbuch für schlecht erhaltene Münzen. Graz : Akad. Druck-u. Verlagsanstalt.
- CAHN (H.A.). 1942. Spätrömische Münzen vom Spiegelhof in Basel. Annu. de la Soc. suisse de préhistoire et d'archéologie, 33, 124-140.
- CALLU (J.-P.). 1969. La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311. Paris : E. De Boccard. (BEFAR 214).
- CALLU (J.-P.). 1978. « Reparatio Reipub » : un problème de circulation monétaire. Nummus, 1, 99-119.
- Cohen 8 : COHEN (H.). 1892. Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain, t. 8. Paris/Londres : Rollin et Feuardent.
- DELMAIRE (R.). 1983. Un trésor d'aes 4 au Musée de Boulogne-sur-Mer. Notes sur la circulation monétaire en Gaule du Nord au début du V^e siècle. Trésors monétaires, 5, 131-185.
- DEMOUGEOT (E.). 1979. La formation de l'Europe et les invasions barbares, t. 2/2, De l'avènement de Dioclétien (284) à l'occupation germanique de l'Empire romain d'Occident (début du VI^e siècle) : le V^e siècle. Paris : Aubier Montaigne.
- DEPEYROT (G.). 1982. Le numéraire gaulois du IV^e siècle : aspects quantitatifs, vol. 1. Oxford : British Archaeol. Reports. (British Archaeol. Reports ; Int. Series 127).
- DEPEYROT (G.). 1986. Les solidi gaulois de Valentinien III. Revue suisse de numismatique, 65, 111-131.
- DEPEYROT (G.). 1992. Le système monétaire de Dioclétien à la fin de l'Empire romain. Revue belge de numismatique, 138, 33-106.
- DHÉNIN (M.). 1980. Monnaies des V^e-VI^e siècles des nécropoles de Vron (Somme) et de Hordan (Nord). Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie. Paris : Société française de numismatique, 201-207.
- DOYEN (J.-M.). 1980. Une trouvaille occidentale d'imitations radiées. Troisième partie : le problème des « imitations radiées ». Proposition de classification et de datation. Bull. du Cercle d'Etudes numismatiques, 17/4, 77-88.
- DOYEN (J.-M.), LEMANT (J.-P.). 1984. La fortification antique de Vireux, t. 1, Les monnaies. Braine-l'Alleud : Amphora. (Amphora ; 35).
- DUNET (G.). 1984. Le trésor d'époque théodosienne de Linas (Essonne). Trésors monétaires, 6, 101-119.
- DÜRR (N.). 1961. Le trésor de Peney. Musées de Genève, 2/13, 2-4.
- GAGNEBIN (B. et R.). 1974. Les trouvailles de monnaies antiques dans la région de Genève. Genava, 22, 275-295.
- GEISER (A.). 1996. Une curieuse surfrappe de Jovian découverte à Châtel-Arruffens (VD). Bull. des amis du Cabinet des médailles, 9, 27-31.
- GEISER (A.), WIBLÉ (F.). 1983. Les monnaies du sanctuaire indigène et celles des autres secteurs de la ville romaine. Archéologie suisse, 6/2, 72-77.
- GILLES (K.-J.). 1985. Spätrömische Höhensiedlungen in Eifel und Hunsrück. Trier : Selbstverlag des Rheinischen Landesmuseum Trier.
- KENT (J.P.C.). 1974. Un monnayage irrégulier du début du V^e siècle. Bull. du Cercle d'études numismatiques, 11/1, 23-29.
- KING (C.E.). 1981. A Hoard of Clipped Siliquae in the Preston Museum. Numismatic Chronicle, 141, 40-64.
- KING (C.E.). 1987. Fifth Century Silver Coinage in Western Roman Empire : the Usurpation in Spain and Gaul. Mélanges de numismatique offerts à Pierre Bastien à l'occasion de son 75^e anniversaire. Wetteren : éd. Numismatique romaine, 285-295.
- LAFURIE (J.). 1953. La chronologie des monnaies de Constantin III et de Constant II. Revue numismatique, 15, 37-65.
- LAFURIE (J.). 1959. Solidus de Constantin III du Musée de Fribourg. Revue suisse de numismatique, 40, 22-26 et pl. XI, 1-4.
- LALLEMAND (J.). 1965. Lierre : bronzes de Constantin I à Arcadius-Honorius. Etudes numismatiques, 3, 49-87.
- LALLEMAND (J.). 1967. Le trésor de Hemptinne et les émissions d'aes 2 de Magnus Maximus en Arles. Bull. du Cercle d'études numismatiques, 4/1, 9-11.
- LALLEMAND (J.). 1967-1968. Le trésor de Hemptinne : bronzes (aes 2) de Gratien à Magnus-Maximus. Annales de la Société archéologique de Namur, 54, 5-59.
- LALLEMAND (J.). 1968. Le trésor de Lierre : bronzes jusqu'à Arcadius-Honorius. Suppl. Helinium, 8, 22-41.
- LALLEMAND (J.). 1974. Les monnaies du Castellum du Bas-Empire de Brunehaut-Liberchies. Revue belge de numismatique, 120, 35-72.
- LANYI (V.). 1969. The Coinage of Valentinian I in Siscia. Acta archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae, XXI/1-2, 33-46.
- LE FORT (CH.). 1889. Rapport sur l'activité de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève de 1838 à 1888. Genève, 30.
- LORRIOT (X.). 1980. Les trésors monétaires romains de la Suisse : 1. Canton de Genève. Bull. de la Société française de numismatique, 35/2, 641-647.
- LRBC I : HILL (P.V.), KENT (J.P.C.). 1978. Late Roman bronze Coinage, I, The bronze Coinage of the house of Constantine, A.D. 324-346. London : Spink.
- LRBC II : CARSON (R.A.G.), KENT (J.P.C.). 1978. Late Roman bronze Coinage, II, Bronze Roman Imperial Coinage of the later Empire, A.D. 346-498. London : Spink.
- MARTIN (C.). 1967. Trouvailles monétaires, Châtel VD. Gazette numismatique suisse, 17, 116-117.
- MARTIN (C.). 1969. Les monnaies, Lousonna. Lausanne : Bibliothèque hist. vaudoise. (Bibliothèque hist. vaudoise ; 42), 101-191.
- MARTIN (C.). 1973. Trésors et trouvailles monétaires racontent l'histoire du Pays de Vaud. Lausanne : Bibliothèque hist. vaudoise. (Bibliothèque hist. vaudoise ; 50).
- MARTIN (M.). 1975. Die Zeit um 400. U.F.A.S., 5, 171-184.
- MARTIN (M.). 1976. Das spätrömisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau. Derendingen-Solothurn : Habegger. (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte ; 5 B).
- MATTINGLY (H.). 1947. Miscellanea: Bermondsey Hoard. Numismatic Chronicle, 7, 91.

MERCIER (C. et M.). 1974. Le cimetière burgonde de Monnet la Ville. Paris : Les Belles Lettres. (Annales littéraires de l'Université de Besançon; 156, Archéologie; 25).

NONY (D.). 1967. Un trésor monétaire du Bas-Empire à Tarifa (Cadix). Mélanges de la Casa de Velasquez, t. III, 93-114.

O'NEIL (B.H.S.J.). 1934. The Sproxton Theodosian Hoard. Numismatic Chronicle, 14, 61-73.

PEARCE (J.W.E.). 1935. *Siliqua* issues at Treveri from the death of Valens to the Accession of Magnus Maximus. Numismatic Chronicle, 15, 137-164.

PELET (P.-L.) & CARVALHO DE (B.), DECOLLOGNY (P.), collab. 1973. Fer, charbon, acier dans le Pays de Vaud, 1, Les sources archéologiques. Lausanne : Bibliothèque hist. vaudoise. (Bibliothèque hist. vaudoise; 49).

PLANTET (L.), JEANNET (L.). 1855. Essai sur les monnaies du Comté de Bourgogne. Lons-le-Saunier : A. Robert.

PEKARY (T.). 1971. Die Fundmünzen von Vindonissa, von Hadrian bis zum Ausgang der Römerherrschaft. Brugg : Pro Vindonissa.

REGLING (K.). 1908. Der Dortmunder Fund Römische Goldmünzen. Dortmund : Städtisches Kunst- und Gewerbe - Museum.

RIC VII : BRUUN (P.). 1966. The Roman Imperial Coinage, vol. VII, Constantine and Licinius A.D. 313-337. London : Spink.

RIC VIII : KENT (J.P.C.). 1981. The Roman Imperial Coinage, vol. VIII, The family of Constantine I A.D. 337-364. London : Spink.

RIC IX : PEARCE (J.W.). 1951. The Roman Imperial Coinage, vol. IX, Valentinian I - Theodosius I. London : Spink.

ROLLAND (H.). 1958. Fouilles de Glanum 1956-1957 (Saint-Rémy-de-Provence). Gallia, 16, 95-114.

SORET (F.). 1841. Lettre aux membres de la Société d'Histoire et d'Archéologie sur les enfouissements monétaires de Genève et de ses environs. Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1, 230-250.

STEIN (E.). 1959. Histoire du Bas-Empire I. Paris/Bruelles : Desclée de Brouwer.

Annexe D :

catalogue des monnaies

Ce catalogue reprend la liste des monnaies découvertes sur le site de Châtel d'Arruffens. Les principales sont représentées sur la planche 65.
 Abréviations : AE : bronze; Ar : argent; Aes : module de cuivre, laiton, bronze; D : dupondius; HS : sesterce; Gadina 1966-1969 : monnaies trouvées dans les fouilles dirigées par J.-P. Gadina de 1966-1969; IAHA : monnaie apportée par l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne; Miéville : monnaies trouvées au détecteur à métaux par P. Miéville; Kury : monnaies trouvées au détecteur à métaux par J.-J. Kury; CMCL: Cabinet des médailles du canton de Vaud, Lausanne, dépôt des monnaies.

MONNAYAGE ANTÉRIEUR à 388 APRÈS J.-C. EMPIRE ROMAIN I^{er}-II^e SIECLES

Tibère pour Auguste divinisé, Rome, 22/23-30?, as.

1. AE; 3.97 g; 25.0/23.2 mm; 160°.
 Gadina, fouilles 1966, n° 24-17/1001; CMCL 25262.
 MARTIN 1967, p. 117, n° 24.
 RIC I², 99. 81.

Vespasien, Rome ou Lyon, 69-79, as.

2*. AE + AR; 8. 49 g; 28.6/23.9 mm; 180° (fragmentaire et argenté).
 Miéville, prospection 16.07.1985; 1985/10; CMCL 25690.
 RIC II ind.; BMC II ind.

Domitien, Rome, 85-96, as.

3*. AE; 7.12 g; 26.1/25.2 mm; 360° (Fortunae Augusti ou Augusti SC).
 Gadina, fouilles 1968; CMCL 25261.
 RIC II et BMC II (85-96).

Empereur ind. (probablement julio-claudien), I^{er} s., dupondius ou as.

4. AE; 7.54 g; 24.80 mm; 0°.
 Gadina, fouilles 1966, n° 30; CMCL 25263.
 MARTIN 1967, p. 117, n° 30.
 RIC I² ou II; BMC I ou II, ind.

III^e SIÈCLE

Claude II divinisé, atelier local, à partir de 280-300, antoninien, imitation radiée ou minime.

5. AE; 0.71 g; 14/11.1 mm; 360°.
 Gadina, fouilles 1966, n° 29; CMCL 25264.
 MARTIN 1967, p.117, n° 29.
 RIC V/1, 233. 261 (modèle); DOYEN-LEMANT 1984, 32: classes 2/3 (280-300).

ÉPOQUE CONSTANTINIENNE (307-364)

TRÈVES

Constantin I pour Constantinople, Trèves, 332-333, aes 3.

6*. AE; 2. 42 g; 17.0/16.8 mm; 180° (à l'exergue: TRP*).
 Miéville, prospection 16.07.1985; CMCL 25691.
 RIC VII, 217. 548 (332-333); LRBC I, 5. 71 (330-335).

SISCIA

Constantin I, Siscia, 330-333, aes 3.

7*. AE; 1.79 g; 17.0/16.8 mm; 360°.
 Gadina, fouilles 1968-1969 s. n°; CMCL 25265.
 RIC VII, 453. 219 (330-333); LRBC I, 19. 742 (330-335).

ATELIER LOCAL**Julien César, atelier local, 355-360, aes 4.**

8*. AE; 0.40 g; 11.7/10.2 mm; 360° (imitation d'Arles: à l'exergue CON).

Gadina, fouilles 1966, n° 26; CMCL 25266.

MARTIN 1967, p. 117. n° 26 l'attribue à Théodose II (402-450).

RIC VIII, 224. 267- 268, 273-274 (Arles: 355-360); LRBC II, 55. 459 (Arles: 355-360); DEPEYROT 1992, 66 (officiel: 353-358), 100 (imitation: 354-360); WIGG 1987, 118 (354-358).

ATELIERS INDÉTERMINÉS**Constantin I pour Constantinople, atelier ind., 330-335, aes 3.**

9. AE; 1.12 g; 15.7/15.0 mm; 360°.

Kury, prospection juin 1984, n° 8 (apportée le 3.10. 1998); CMCL s.i.

BRUCK 1961, 9: Constantinopolis; RIC VII et LRBC I (330-335).

Constance II ou Constant I, atelier oriental ind., 341-348, aes 4.

10. AE; 0.78 g; 12.5/12.8 mm; 180° (flan ébréché).

Miéville, prospection 21.7.1985; CMCL 25692.

BRUCK 1961, 89: VOT/XX/MVLT/XXX; RIC VIII (347-348); LRBC I (341-346).

Constance II ou Constant I, atelier ind., 341-348, aes 4.

11. AE; 0.55 g; 12.2/11.5 mm; 180°.

Gadina, fouilles s.d.; CMCL 25693.

BRUCK 1961, 80-81: VICTORIAE DD AVGG QNN; RIC VIII (347-348); LRBC I (341-346).

ÉPOQUE VALENTINIENNE I (364-378)**SISCIA****Valentinien I, Siscia, 367-375, aes 3.**

12. AE; 2.27 g; 17.8/16.0 mm; 180°.

Gadina, fouilles 1966, n° 11-13/838; CMCL 25267.

MARTIN 1967, p. 117. n° 11.

RIC IX, 146. 15 a (367-375); LRBC II, 72 -73 (367-375).

ÉPOQUE VALENTIENNE II ET THÉODOSIENNE**TRÈVES****Valentinien II, Trèves, 378-383, aes 2.**

13*. E; 3.21 g; 21.0/19.9 mm; 180° (à l'exergue: [Séll]MTR[]).

Miéville, prospection 1988, n° 3 (7.06.1988); CMCL 25852.

RIC IX, 26. 65b (378-383); LRBC II 47.151 (378-383).

LYON**Flavius Victor, Lyon, 387-388, aes 4.**

14*. AE; 0.80 g; 12.7/12.5 mm; 360° (à l'exergue: LVGP).

Gadina, fouilles s.d.; CMCL, 25268.

RIC IX, 50. 36 b (383-388); LRBC II, 53. 388(387-388); BASTIEN 1982, 233. 199 (387-388).

ARLES**Valentinien II, Arles, 378-383, aes 2.**

15. AE; 2.84 g; 22.3/21.2 mm; 180° (à l'exergue: P[CON]).

Gadina, fouilles s.d.; IAHA; CMCL 25695.

RIC IX, 67. 20b (378-383); LRBC II, 57. 549 (378-383).

Magnus Maximus, Arles, 383-388, aes 2.

16*. AE; 3.43 g; 23.2/22.0 mm; 180° (à l'exergue: PCON).

Miéville, prospection 21.7.1985; CMCL 25696.

RIC IX, 68. 26 a (383-388); LRBC II, 57. 353 (383-387).

Empereur et atelier ind., 378-388, aes 2.

17. AE; 3.8 g; 22.8/22.9 mm; 360°.

Kury, prospection 7.05.1994 n° 11 (apportée le 3.10.1998); CMCL s.i.

BRUCK 1961, 57-58: *Reparatio Reipub*; RIC IX (378-388); LRBC II (378-387).

18. AE, 2.28 g; 21.5/20.6 mm; 360°.

Kury, prospection du 02.07.1984, n° 9 (apportée le 03.10.1998); CMCL s.i.

BRUCK 1961, 57-58: *Reparatio Reipvb*; RIC IX (378-388); LRBC (378-388).**ROME****Arcadius, Rome, 383-388, aes 4.**19. AE; 0.62 g; 1.6/11.3 mm; 360° (entre 2 victoires: Σ ; à l'exergue: R[]).

Gadina, fouilles s.d.; CMCL 25697.

RIC IX, 131. 57 e (383-388); LRBC II, 62. 788 (383-387).

MONNAIES INDÉTERMINÉES (environ 330-fin IV^e s.).**Empereur ind., atelier occidental ind., 2^e moitié IV^e s., aes 2.**

20. AE; 2.44 g; 21.1/19.8 mm; 0° (trouée).

Kury, prospection du 21.08.1982, n° 1 (apportée le 03.10. 1998); CMCL s.i.

BRUCK 1961, ind.

Empereur et atelier ind., 330- fin IV^e s., aes 3.

21. AE; 1.27 g; 17.8/17.2 mm; 0°.

Kury, prospection 04.09.1982 n° 2 (apportée le 03.10.1998); CMCL s.i.

BRUCK 1961, ind.

Empereur et atelier ind., 364- fin IV^e s., aes 3.

22. AE; 0.96 g; 14.6/13.8 mm; 0°.

Gadina s.d.; CMCL 25694.

BRUCK 1961, ind.

MONNAYAGE POSTÉRIEUR À 388 APR. J.-C.**OR / ARGENT****TRÈVES****Valentinien II, Trèves, 388-392, siliquie.**

23*. AR; 2.12 g; 18.0/17.2 mm.; 180° (exergue: TRPS).

Gadina 1968-1969; CMCL 25269.

RIC IX, 31. 94 a.

Constantin III, Trèves, mai-juin 408-juin- juillet 411, siliquie.

24*. AR; 1.47 g; 16.1 mm; 360°.

Gadina 1969; CMCL, 25279.

LAFURIE 1953, 57. 11; KING 1987, 286; COHEN 8, 199. 4; RIC X, 350.1533 (408-411).

LYON**Théodose I, atelier local, 389/390-?, solidus.**

25*. AV+AE; 2.75 g; 21.2 mm.; 180° (fourré, imitation de Lyon: L/D//COM).

Gadina, fouilles 1968-1969, s. n°.; CMCL 25271.

RIC IX, 50. 38 b (officiel: 388-392); BASTIEN 1987, 235. 204 (389-390).

Jovin, Lyon, 411-413, siliquie.

26*. AR; 1.34 g; 15.2/14.0 mm; 150° (exergue: SMLD).

Gadina 1966, n° 32 (12/1024); CMCL 25280.

MARTIN 1967, 117. n° 32; GEISER 1996, 28.

BASTIEN 1987, 253. 256 g (411-413); RIC X, 353.1714 (411-413); RIC V Hunter, 447. 3.; KING 1987, 288. 13.

Jovin, Lyon, 411 - 413, silique frappée sur une silique du IV^e s.

27*. AR; 0.85 g; 16.1/10.8 mm; 20° (fragment, surfrappe, exergue: SMLD).

Miéville 21.7.85; CMCL 25698.

GEISER 1996, 29.

RIC X, 353, 1715(411-413); RIC V Hunter, 447. 3; BASTIEN 1987, 253. 256 h; KING 1987, 289.

AIRAIN**VICTORIA AVGGG****LYON****Arcadius, Lyon, 389-394, aes 4.**

28. AE; 1.12g; 13.3/12.9 mm; 180° (exergue: [LVG]P).

Gadina, fouilles 1966, n° 9; CMCL 25272.

Martin 1967, p. 117, n° 9.

RIC IX, 52. 44d (388-392); LRBC II, 53. 392 (388-392); DELMAIRE 1982,

160 (388-394); BASTIEN 1987, 241. 225 et 244. [225] (389-394).

Valentinien II, Lyon, 389-392, aes 4.

29. AE; 0.31 g; 12.7/8.9 mm; 180° (flan ébréché) (à l'exergue: LVGP).

Gadina, fouilles 1966, n° 22/6; CMCL 25270.

Martin 1967, 117, n° 22.

RIC IX, 52. 44 a ou b (388-392); LRBC II, 53. 389-390 (388-392); BASTIEN 1987, 240. 223 (389-392).

ARLES**Arcadius, Arles, 388-395, aes 4.**

30. AE; 0.80 g; 12.8/11.9 mm; 360° (à l'exergue: [] ON).

Gadina, fouilles 1966, n° 7(14/714); CMCL 25282.

MARTIN 1967, 117, n° 7.

RIC IX, 70. 30 e (388-392); LRBC II, 57. 566 et 569 (388-395); DELMAIRE 1983, p. 161 (388-395).

Honorius, Arles, 393-395, aes 4.

31. AE; 0.89 g; 11.7/11.5 mm; 90° (flan ébréché) (à l'exergue: [] ON).

Gadina 1966, n° 1; CMCL, 25278.

Martin 1967, p. 117, n° 1.

RIC IX, 70. 30g (393-395); LRBC II, 57. 570 (394-395); DELMAIRE 1983, p. 160(394); BASTIEN 1987, p.244. 233 (dep. fév. 393).

LYON OU ARLES**Honorius, Lyon-Arles, 394-402, aes 4.**

32*. AE; 0.59 g; 11.9/10.2 mm; 360°.

Gadina, 1966, n° 17; CMCL 25277.

MARTIN 1967, p. 117, n° 17.

BRUCK 1961, 81 (Honorius: Lyon ou Arles); LRBC II, 53. 398; 57. 572 (395-402); BASTIEN 1987, 245. 237 et 239 (394-402).

ATELIER OCCIDENTAL**Arcadius, atelier occidental, 388-395, aes 4.**

33. AE; 0.48 g; 10.5/9.6 mm; 360° (flan ébréché).

Gadina 1966, n° 31; CMCL 25273.

MARTIN 1967, p. 117, n° 31.

BRUCK 1961, 81; RIC IX, ind. (388-395); LRBC II, ind. (388-395); DELMAIRE 1983, p. 160 (388-394).

SPES ROMANORVM**Théodose ou Eugène, Rome ou Aquilée, 392-394, aes 4.**

34. AE; 0.66 g; 11.6/11.4 mm; 45°⁷³ (probablement surfrappé).

Gadina s.d., s. n°.; CMCL 25708.

RIC IX, 107.59 (Aquilée: 393-394), 134. 65 a et b (Rome: 393-394); LRBC II, 62. 802-803 (Rome: 392-394) ou 68. 1108

(Aquilée: 392-394).

SALVS REI-PVBLICAE**Arcadius, Rome ou Aquilée, 388 - 402, aes 4.**

BRUCK 1961, 61 (légende coupée); RIC IX, 133. 64c, 136. 69 (Rome: 388-395), 106. 58c (Aquilée: 388-393); RIC X, 322. 1237 (Aquilée: 395-402), 324. 1245 (Rome: 395-403); LRBC II, 62. 798,804, 805 ou 807 (Rome: 388-402); 68.1107, 1110 ou 1112 (Aquilée: 388-402).

35. AE; 0.98 g; 12.2/11.8 mm; 180° (flan ébréché).
Gadina s.d., s. n°; CMCL, 25276.

36.* AE; 0.96 g; 12.3/11.2 mm; 360°.
Gadina: s.d., s. n°; CMCL, 25275.

Salvs Reipublicae/e**Empereur et atelier ind., 388-408, aes 4.**

37. AE; 0.85 g; 12.2/11.3 mm; 180°.
Gadina s.d., s. n°; CMCL 25281.

BRUCK 1961, 61: Salus Reipublicae; RIC IX, ind. (388-395); RIC X, ind. (395-403); LRBC II, ind. (383-408).

Empereurs et ateliers ind., 388 - env. 435⁷⁴, aes 4.

38. AE; 0.708 g; 12.2/10.9 mm; 180°.
Gadina, s.d., s. n°; CMCL 25286.

BRUCK 1961, 61 (salus reipublicae, la variante plus tardive salus reipublice n'est pas signalée); RIC IX et X, ind. (388 - env. 435); LRBC II, ind. (383-405).

39. AE; 0.907 g; 13.3/12.4 mm; 180°.
Gadina, s.d., s. n°; CMCL, 25287.

BRUCK 1961, 61 (salus reipublicae, la variante plus tardive salus reipublice n'est pas signalée); RIC IX et X, ind. (388 - env. 435); LRBC II, ind. (383-405).

EMPEREUR ET ATELIER INDÉTERMINÉS, Victoire (383-402/491).

BRUCK 1961, 81 (Victoria avggg et Victoria avg, les variantes victoria avgg, victo avg et sans légende ne sont pas signalées).

Victoria avggg et victoria avgg, ateliers occidentaux : LRBC II (383-465); RIC IX (383 - 395); RIC X (395-467).

Victoria avg Thessalonique RIC IX (383-388).

Victo avg Rome RIC X (461-465).

Victoire sans légende RIC X (457-491).

Aes 4, flan ébréché ou corrodé.

40. AE; 1.23 g; 13.3/12.3 mm; 0°.
Gadina, 1966, pochette 18; CMCL 25284.

41. AE; 1.02 g; 12.4/11.7 mm; 360°.
Gadina, s.d.; CMCL 25700.

42. AE; 0.93 g; 12.7/11.2 mm; 200°.
Gadina fouilles, 1966; CMCL 25285.

43. AE; 0.88 g; 12.0/11.8 mm; 360°.
Gadina, s.d.; CMCL 25699.

44. AE; 0.75 g; 13.2/11.4 mm; 0°.
P.Miéville, prospection 7; CMCL 25856.

45. AE; 0.73 g; 11.8/11.3 mm; 360°.
Gadina, s.d.; CMCL 25703.

46. AE; 0.73 g; 12.0/10.5 mm; 360°.
Gadina, s.d.; CMCL 25705.

47. AE; 0.66 g; 10.4/9.1 mm; 0°.
Gadina, s.d.; CMCL 25702.

48. AE; 0.60 g; 10.3/10.2 mm; 180°.
Gadina, s.d.

49. AE; 0.57 g; 12.6/12.3 mm; 260°.
Gadina 1966, n° 12; CMCL 25283.

MARTIN 1967, p. 117, n° 12.

50. AE; 0.55 g; 8.9/8.7 mm; 15°.
Gadina, s.d., CMCL 25707.

51. AE; 0.54 g; 11.7/ 10.8 mm; 0°.
Gadina 1966, n° 6-12/881; CMCL 25274.

MARTIN 1967, p. 117, n° 6, l'attribue à Valentinien II.

52. AE, 0.50 g; 10.5/8.5 mm; 0°.
Gadina, s.d.; CMCL 25701.
53. AE; 0.50 g; 10.2/8.5 mm; 360°.
Gadina, s.d.; CMCL 25704.
54. AE; 0.48 g; 10.7/9.4 mm; 360°.
Gadina, s.d.; CMCL 25706.
55. AE; 0.48 g; 9.8/8.9 mm; 180°.
Gadina, s.d.

MONNAIES INDÉTERMINÉES (fin IV^e à fin V^e)

Gadina, s.d., s. n°; CMCL 25711-25745.

56. à 199.

AE, 1.08 g à 0.17 g

AGGLOMÉRATS DE MONNAIES

- 200*. AE; 19.63 g; 15 à 18 monnaies (Aes 4) oxydées et soudées.
Gadina, s.d., C5 m2 4-5; CMCL 25288.
201. AE; 3.61 g; 5 à 6 monnaies (Aes 4) oxydées et soudées.
Gadina, s.d., C5 m2 4-5.
202. AE; 2.28 .; 3 monnaies (Aes 4) oxydées et soudées.
Gadina, 1969.
203. AE; 2.24 g; 2 monnaies (Aes 4) oxydées et soudées.
J.-J. Kury 3 et 4.
204. AE; 1.57 g; 2 monnaies (Aes 4) oxydées et soudées.
J.-J. Kury 6.
205. AE; 1.49 g; 3 à 4 monnaies (Aes 4) oxydées et soudées.
Gadina 1969.
206. AE; 1.44 g; 2 monnaies (Aes 4) oxydées et soudées.
P. Miéville 1988.
207. AE; 1.12 g; 2 à 3 monnaies (Aes 4) oxydées et soudées.
Gadina, s.d., C5 m2 4-5.
208. AE; 0.77 g; 1 à 2 monnaies (Aes 4) oxydées et soudées
P. Miéville 1988.
209. AE; 0.63 g; 1 à 2 monnaies (Aes 4) oxydées et soudées.
Gadina, s.d., C5 m2 4-5.

MONNAIES MÉDIÉVALES

Bourgogne, comté, Philippe II, 1602, denier.

210. AE; 2. 61 g; 19.4/18.5 mm; 20°

Gadina, s.d., s. n°.

PLANTET et JEANNEZ 1855, 167. 69 var.

Bourgogne, comté, Albert et Isabelle d'Espagne, 1598-1621, Dôle, denier.

211. AE; 2.58 g; 18.3/16.7; 345.

Gadina s.d., s. n°.

PLANTET et JEANNEZ 1855, 174. 72 et pl. VI.1.

Moyen Âge, indéterminée.

212. AE; 1.16 g; 20.6/18.3 mm; 0.

P. Miéville, 1988, 2.

Notes

¹ Elles ont fait l'objet de trois publications partielles : Martin 1967, 116-117 ; id. 1973, 35 et 43 ; Pelet 1973, 25-26.

² Voir p. 26.

³ Les monnaies étaient réparties au Cabinet des médailles dans un carton avec l'indication : «Châtel, fouilles Gadina». Le carton contenait 26 pochettes avec des numéros correspondant à l'article de C. Martin ; un feuillet de plastique comprenant des pochettes avec 56 monnaies, 6 agglomérats et 7 fragments de monnaies dans une boîte avec l'indication «Châtel 69», 4 agglomérats de monnaies avec l'inscription C5 (m² 4-5) et 82 pochettes de papier avec ou sans l'indication «Châtel», et contenant des monnaies arrivées probablement entre 1966 et 1969 au Cabinet des médailles. Enfin, 9 des plus belles pièces (Jovin, Valentinien II, etc.) étaient disposées dans la vitrine du Cabinet avec la seule mention de leur provenance.

⁴ Martin 1976, 79, tombe 1009/B 11 : mentionne dans un autre contexte, une bourse de cuir contenant 14 monnaies de 364-402.

⁵ «Fouilles de Châtel sur Montricher - Rapport provisoire du 15 juillet - 3 août 1968 puis du 14 juillet au 29 juillet 1969» : Rapport aux Archives cantonales vaudoises, cote : AMH A 108/4 A 33128.

⁶ Document aux Archives cantonales vaudoises, cote AMH A 108/4 A 25512.

⁷ Nous tenons à exprimer nos remerciements à P. et H. Miéville, ainsi qu'à J.-J. Kury pour nous avoir communiqué le résultat de leurs investigations.

⁸ Détection P. et H. Miéville 1985 : catalogue N° 2. Vespasien - sesterce (16.07.1987), N° 6. Constantin I - aes 3, N° 10. Constance II - aes 4 fragmentaire (21.7.1985), N° 16. Maxime - aes 2 (21.7.1985), N° 27. Jovin - silique surfrappée (21.7.1985 ; elles proviennent des carrés C3-C4, à l'exception du N° 27, du carré C6, zone stérile. Détections P. et H. Miéville 1988 : catalogue N° 13. Valentinien II - aes 2 (7.06.1988) - carrés C5 ; N° 44. Ind., aes 4 (7.06.1988)-carré B4 ; N° 206 et 208 : 2 agglomérats d'aes 4 (15.06.1988)-carrés A 4-5.

⁹ Détections J.-J. Kury : N° 9, 17-18, 20-21 et 203-204.

¹⁰ Concordances retrouvées entre Martin 1967, 117 et le catalogue ci-dessous :

Martin 1967, 117, N° Catalogue N°

1	31
7	30
9	28
11	12
17	32
22	29
24	1
26	8
29	5
30	4
31	33
32	26

Les monnaies N° 2-6, 8, 10, 12-16, 18-21, 23, 25, 27-28, classées sous illisibles par C. Martin, n'ont pas été retrouvées. Elles ont probablement été mélangées aux autres *aes* 4, arrivés plus tardivement.

¹¹ Laboratoire du MCAHL, rapport de restauration N° 11/83, et laboratoire du CMCL, rapports de restauration «Arruffens».

¹² Remerciements à V. Serneels qui a bien voulu effectuer une analyse spectrométrique à l'Institut de minéralogie de l'Université de Lausanne. En plus des éléments mentionnés, elle a révélé du laiton et du

zinc, à la surface du noyau d'*aes*, et du plomb, à la surface des fragments argentés doublant le noyau.

¹³ Un *aes*, de module semblable et fourré d'argent, aurait été trouvé dans le canton de Soleure. Nous remercions S. Frey pour cette information.

¹⁴ Markus Peter, que nous remercions, nous communique un autre exemple de monnaie frappée en bronze et fourrée d'argent dans un second temps. Il s'agit d'une pièce constantinienne, un *aes* 3 découvert à Kaiseraugst (inv. N° 21'486).

¹⁵ Callu 1969, 302-309 ; Doyen 1980, 78 et 82 N° 2, classe 3 ; Doyen-Lemant 1984, 15-16.

¹⁶ Selon Callu 1969, 302-309, qui en explique aussi le mécanisme.

¹⁷ Callu 1969, 307-308 ; bibliographie des trésors, 304-306. Doyen 1980, 77-80 et 82, classe 3 ; Doyen-Lemant 1984, 15-16 ; début de l'émission : Doyen 1980, 78 et 86 ; Doyen-Lemant 1984, 15.

¹⁸ En Suisse occidentale, plusieurs imitations de l'antoninien, plus particulièrement des minimes de Claude II divinisé, figurent dans les séries monétaires d'Avenches, de Martigny, de Lausanne-Vidy, d'Yverdon-les-Bains et de Nyon.

¹⁹ Geiser 1996, 27-31.

²⁰ Depeyrot 1982, 126.

²¹ Bastien 1987, 234, N° 204.

²² Bastien 1987, pl. XIX, N° 204 a-d.

²³ Bastien 1987, 61. Celles de Valentinien II furent plus importantes que celles de Théodose I.

²⁴ Regling 1908, 38, N° 40 : 2,25 g ; non illustrée.

²⁵ Regling 1908, 13 : trouvé à Krietenstein.

²⁶ O'Neil 1934, 73.

²⁷ King 1981, 42 : ce type de revers, immobilisé depuis 367, est modifié dans notre émission avec la disparition du trône remplacé par une cuirasse.

²⁸ Introduction du type : Pearce 1935, 154 ; émission de Valentinien II : King 1981, 42 ; Depeyrot 1982, 133-134.

²⁹ Depeyrot 1982, 133.

³⁰ Stein 1959, 252 ; Demougeot 1979, 436-446.

³¹ Lafaurie 1953, 39, suivi par King 1987, 286.

³² Demougeot 1979, 446 et 464.

³³ Bastien 1987, 76.

³⁴ On ne peut y voir que le haut des lettres SMLD sont excentrées à droite du flan.

³⁵ Geiser 1996, 27-31.

³⁶ Geiser 1996, 30-31.

³⁷ Bastien 1987, 150.

³⁸ F. König nous communique son poids : 1,53 g ; son diamètre : 16,2 mm ; son axe : 180°. Son N° d'inventaire est M 2180.

³⁹ Soret 1841, 235-236. Voir aussi Le Fort 1889 : «9. Séance du 27 décembre 1838. Quinaire de Constantin III, trouvé à Cologny et appartenant à M. Louis Necker, communication de M. Jean Picot». Remerciements à F. König pour ces informations.

⁴⁰ Soret 1841, 236 et 243 ; voir aussi Gagnebin 1974, 281 : qui auraient identifié la trouvaille avec un *solidus* de la collection.

⁴¹ Description de la monnaie, actuellement au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, et sources : Lafaurie 1959, 22-26 et pl. XI, 1-4.

⁴² Mercier 1974. Voir aussi : Martin 1975, 178. Cette monnaie, utilisée comme obole propitiatoire destinée à Charron, n'est malheureusement pas illustrée dans la publication du site.

⁴³ Ces imitations des monnaies d'or d'Honorius ou de Valentinien proviennent de Nyon, de Vallorbe ou d'Orbe.

⁴⁴ Pour la datation de cette réforme et la durée de frappe des *aes* 2, voir Callu 1978, 110 et suivantes.

⁴⁵ Callu 1978, 110-111 ; Lallemand 1967, 9-11 ; Lallemand 1967-1968, 5-59.

⁴⁶ Depeyrot 1982, 1, 164 ; Callu 1978, 112-119 : trésors et trouvailles ; pour l'Espagne et le Portugal, voir Nony 1967, 110-114.

⁴⁷ Selon Callu 1978, 111. Dans un trésor septentrional, Lallemand 1967, 10, montre que Hemptinne se compose de 1042 monnaies, dont 166 imitations. Dans un trésor méridional, Nony 1967, 104, sur 54 REPARATIO REIPVB, décèle à peine 3 imitations. Seule une étude plus conséquente des *aes* 2 en circulation en Suisse, de leurs caractéristiques typologiques et métrologiques, permettra de mieux distinguer les espèces officielles de leurs imitations.

⁴⁸ Pour la réforme de 378/381 : Depeyrot 1982, 1, 136.

⁴⁹ Cette statistique tient compte du contenu estimé des 10 agglomérats, soit 44 monnaies.

⁵⁰ Ce type de pourcentage n'est pas donné dans les publications de sites suisses, sauf au Spiegelhof où Cahn 1942, 126, distingue 108 monnaies sur 360 dans l'état de dégradation 4, soit 30%. La plupart sont identifiées. Cahn 1942, 135, ne parvient pas à classer 61 monnaies sur 360, soit le 16,94% dont l'état de dégradation est pire.

Bien que le degré d'identification ne soit généralement pas précisé dans les études suivantes, Lallemand 1974, 38, mentionne 79 exemplaires non identifiés pour 338 monnaies antiques, soit 23,37%. Dans le cas des trésors postérieurs à 388 : Lallemand 1965, 50 et Lallemand 1968, 23 ne parvient pas à classer 228 monnaies sur 2876 soit 7,92%. Delmaire 1983, 132, donne 79 monnaies illisibles pour un total de 1352 exemplaires, soit le 5,84% indéterminé. À l'opposé, Rolland 1958, 102-104, ne parvient à classer que 9 monnaies sur 391, soit 97,69% de non identifiées. Dans ce cas, les monnaies n'étaient probablement pas encore restaurées.

⁵¹ Mattingly 1947, 91 ; Lallemand 1965, 61-62.

⁵² Monnaies dont les «trous» sont vraisemblablement liés à la composition de l'alliage, N° 36, 71, 92, 114, 118, 119, 150.

⁵³ Dunet 1984, 103 avec bibliographie.

⁵⁴ Lallemand 1965, 49-87 ; id. 1968, 22-41.

⁵⁵ Cahn 1942, 124-140 : d'après le catalogue, aucun Honorius ne figure parmi ces trouvailles.

⁵⁶ Voir p. 44.

⁵⁷ Delmaire 1983, 131-185. Le trésor découvert à Peney, dans le canton de Genève, n'a malheureusement pas encore été étudié. Dürr 1961, 2-4 ; Gagnebin 1974, 291, N° 46, et Loriot 1980, 646 : plusieurs antoniniens de Gallien et Tétricus, près de 3000 petits bronzes d'Honorius, Arcadius et Théodose II (?) de l'atelier d'Arles et barbares, *terminus postquem* : 420.

⁵⁸ Cahn 1942, 127, N° 1-9.

⁵⁹ Delmaire 1987, 143-144, tableau 7.

⁶⁰ Delmaire 1983, 143.

⁶¹ Lallemand 1967-1968, 8-9.

⁶² Doyen-Lemant 1984, 12.

⁶³ Lallemand 1967-1968, 8-9 : à Hemptinne, les espèces antérieures à 378/381 ont un poids situé entre 4,51 g et 9,30 g.

⁶⁴ Cahn 1942, 127-128 ; Delmaire 1983, 147-150.

⁶⁵ Delmaire 1983, 149.

⁶⁶ Delmaire 1983, 150.

⁶⁷ La comparaison, avec les trésors et trouvailles du nord des Alpes, montre que, de manière générale, les *aes* 4 postérieurs à 388 sont soit des VICTORIA AVGGG soit des SALVS REI PUBLICAE, frappés dans les ateliers gaulois (Trèves, Lyon ou Arles) ou occidentaux (Aquilée, Rome) jusque vers 402.

⁶⁸ Delmaire 1983, 172 : la trouvaille de Peney GE s'arrête probablement avec les émissions occidentales aux légendes VICTORIA AVGGG et SALVS REIPUBLICAE. Voir Loriot 1980, 646.

⁶⁹ Dhénin 1980, 201-207 : il s'agit ici, plus vraisemblablement, de dépôts volontaires que de dépôts fortuits, ce qui pourrait être aussi le cas dans notre site.

⁷⁰ Delmaire 1983, 172.

⁷¹ Delmaire 1983, 155.

⁷² Voir p. 44.

⁷³ Droit : (DN EVGENI-VS PF AVG) ; tête d'Eugène laurée à dr. ; Revers : (SPES ROM)ANOR(VM) ; Victoire passant à g., tenant une couronne et une palme.

⁷⁴ Bien que peu vraisemblable, la possibilité d'une émission plus tardive à la légende SALVS REIPUBLICAE frappée pour Johannes (423-425) ou Valentinien III (425-435) à Rome ne peut pas être écartée, voir RIC X, 361 et 376.

Les restes ostéologiques d'animaux

par Jacqueline Studer

Le petit assemblage de Châtel d'Arruffens comprend 347 restes d'animaux, dont 223 éléments déterminés. Une étude archéozoologique détaillée ne se justifie pas, puisque les vestiges n'ont pu être attribués à l'un des deux contextes reconnus : l'âge du Bronze (phases moyenne et récente) et la période romaine (Bas-Empire). De plus, des problèmes de stockage et de multiples déménagements semblent responsables d'un lot incomplet : le matériel comprend une majorité de dents isolées (149), un tri qui n'a pas été effectué lors du prélèvement des vestiges, et le squelette d'un équidé récolté par les fouilleurs n'a pas été retrouvé. Pourtant, l'originalité de cet habitat de hauteur fortifié légitime la discussion de quelques problèmes généraux concernant cet ensemble faunique.

Parmi les espèces identifiées (fig. 94), seuls le bœuf, les caprinés et le porc ont été consommés, comme en témoignent les traces de découpe relevées sur les ossements. La consommation d'équidés, uniquement représentés par des dents, n'est pas confirmée, de même que celle du chien, dont les os ne présen-

tent aucune marque de boucherie. Parmi les restes d'équidés (cheval, âne ou hybride), une seule dent a été déterminée spécifiquement : il s'agit d'une molaire inférieure d'âne. Malgré la présence du cerf dans le spectre faunique, la chasse n'est pas attestée : les deux fragments de bois n'impliquent qu'une exploitation de la ramure, d'autant plus qu'une meule témoigne du ramassage d'un bois de chute. L'ensemble de Châtel comprend encore un mollusque gastéropode caractéristique d'un milieu semi-forestier hygrophile, *Arianta arbustorum*¹, ainsi qu'un rongeur, le campagnol, dont la forme fouisseuse ou aquatique ne peut-être précisée. Ces deux espèces reflètent l'environnement naturel du site, et leurs restes doivent être considérés comme intrusifs, qu'ils soient ou non contemporains des couches archéologiques.

L'os comme fossile directeur

L'évolution des faunes de nos régions au cours du temps est documentée par de nombreuses études archéozoologiques (plus de mille articles), qui permettent d'apprécier les particularités fauniques de chaque période. Les différences majeures se résument à l'apparition ou à la disparition des espèces, à la variation de leur forme et de leur taille, à leur exploitation par l'homme et aux pourcentages relatifs entre les espèces.

En règle générale, ces critères « chrono-différentiels » reposent sur l'étude d'un lot d'ossements, alors qu'un os isolé sert plus rarement de fossile directeur. L'assemblage osseux de Châtel d'Arruffens comprend pourtant trois vestiges permettant une distinction du contexte archéologique :

Un métacarpe V de chien

Les chiens de la fin de l'âge du Bronze forment une population homogène d'animaux de grande taille, alors que les chiens romains présentent une large diversité, du petit animal de compagnie au grand molosse. La petite taille d'un métacarpien (5^e doigt de la patte antérieure) ne peut ainsi se rapporter qu'à un animal du Bas-Empire.

Les mesures sont les suivantes : longueur, 46 mm ; diamètres transversaux, de la diaphyse, 5,8 mm, et distal, 7 mm. La longueur du métacarpe V des chiens de l'âge du Bronze final varie entre 49 et 64 mm.

Un fémur proximal de bœuf

Ce fragment de fémur, dont l'épiphyse proximale n'est pas soudée, appartient à un animal de moins de trois ans et demi². Malgré une croissance inachevée, le fémur est de taille impo-

		NR total
Faune domestique		
Bœuf	<i>Bos taurus</i>	99
Caprinés	<i>Ovis aries/Capra hircus</i>	62
Porc	<i>Sus domesticus</i>	42
Anes	<i>Equus asinus</i>	1
Equidés indéterminés	<i>Equus sp.</i>	7
Chien	<i>Canis familiaris</i>	6
Faune sauvage		
Cerf (bois)	<i>Cervus elaphus</i>	2
Milieu naturel		
Mollusque gastéropode	<i>Arianta arbustorum</i>	2
Campagnol	<i>Arvicola terrestris</i>	2
TOTAL déterminés		223
TOTAL indéterminés		124
TOTAL général		347

Fig. 94. La faune de Châtel d'Arruffens. L'assemblage est daté de l'âge du Bronze (moyen et récent) et de l'époque romaine (Bas-Empire).

Équidés	Éléments	Ht	Lo	lo	Ldb	Lpf	Lp
<i>Equus asinus</i> (âne)	M1/2 inf. droite	44,5	19,2	12,4	11,6	7,6	—
<i>Equus sp.</i>	M2 inf. droite	60,1	24,5	13,5	12,8	8,8	—
<i>Equus sp.</i>	M3 inf. droite	63,3	29,1	12,6	12,5	10,2	—
<i>Equus sp.</i>	M3 inf. gauche	63,1	28,9	13,0	12,6	8,9	—
<i>Equus sp.</i>	P3/4 inf. gauche	53,4	28,0	15,3	16,4	12,7	—
<i>Equus sp.</i>	P/M sup.	62,0	25,0	25,3	—	—	11,7

Fig. 95. Mesures des dents d'équidés. (*: même individu; M: molaire; P: pré-molaire). Les mesures [mm] sont prises selon Eisenmann *et al.* 1988: Ht: hauteur de la couronne; Lo: longueur occlusale; lo: largeur occlusale maximale; Ldb: longueur occlusale de la double boucle; Lpf: longueur occlusale du postflexide; Lp: longueur occlusale du protocône.

sante, sans pour autant présenter les caractéristiques d'un os d'aurochs. Or, les bovins domestiques de l'âge du Bronze, dont la hauteur au garrot s'échelonne entre 93 et 130 cm, sont parmi les plus petits de leur histoire. Par contre, à l'époque romaine, l'élevage de bœufs se caractérise par la présence de très grands animaux importés, qui s'ajoutent au cheptel local. Le critère de la taille permet ainsi d'attribuer ce fémur à l'époque du Bas-Empire.

Une molaire inférieure d'âne

En dépit des difficultés à déterminer spécifiquement des restes d'équidés, la petite dimension d'une molaire inférieure (probablement une M1) permet de reconnaître un âne (fig. 95)³. Cette espèce domestique n'apparaît dans nos régions qu'à partir de l'époque romaine. Utilisé principalement par les militaires, l'âne est exploité comme animal de charge; sa présence à Châtel n'a donc rien d'exceptionnel.

Bibliographie

EISENMANN (V.), ALBERSI (M.T.), DE GIULI (C.) & STAESCHE (U.), collab. 1988. Studying fossil horses. Volume 1 : Methodology. Leiden, New York, Kobenhavn, Köln : M. Woodburne & P. Sondaar.

HABERMEHL (K.-H.). 1975. Die Altersbestimmung bei Haus- und Labortieren. Berlin et Hamburg : Paul Parey.

Notes

¹ Nous remercions Louis Chaix pour la détermination des coquilles de mollusque.

² Habermehl 1975.

³ Eisenmann *et alii* 1988.